

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



G Â T I N A I S  
M O N T A R G O I S



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



# Présentation

Le PETR Gâtinais montargois représente un territoire, choisi par les élus, qui traduit une cohésion géographique, économique, culturelle et sociale. Créé en 2019, il est issu de la fusion du Syndicat Mixte de Gestion du SCoT du Montargois-en-Gâtinais et du Pays Gâtinais. Le syndicat a pour objet de fédérer les EPCI membres autour d'un projet commun de développement et d'aménagement global et durable du territoire.

## NOS MISSIONS :

- Connaître les enjeux du territoire à travers, notamment, des études et diagnostics à l'échelle du bassin de vie,
- Définir des stratégies et plans d'actions thématiques afin de répondre aux enjeux identifiés,
- Fédérer les acteurs du territoire par la mise en place de partenariats financiers, la gestion de projets et la mutualisation des animations thématiques.

## NOS COMPÉTENCES :

- Conseils techniques,
- Mise en réseau, animation et partenariat,
- Accompagnement gestion de projet et suivi de projet,
- Dispositifs d'aides financières.



LES ÉLUS :

- Président : Frédéric NÉRAUD
- Finances, administration générale et communication : Jean-Paul BILLAULT
- Développement économique : Jean-Jacques MALET
- Mobilité : Benoît DIGEON
- Agriculture et Alimentation durables : Thierry DUPUIS puis Catherine CORBY-GUÉNÉE à partir d'octobre
- Urbanisme et Schéma de cohérence Territoriale : Gérard DUPATY
- Climat Énergie : Jean BERTHAUD
- Développement touristique : Franck DEMAUMONT
- Contrat Local de Santé : Valérie MARTIN

MEMBRES DU BUREAU :

Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne :  
Christophe BETHOUL, Thierry DUPUIS, Stéphane HAMON et Nathalie LUCAS.

Communauté de communes des Quatre Vallées :  
Jean BERTHAUD, Gérard LARCHERON et Frédéric NÉRAUD.

Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais :  
Albert FÉVRIER, Florent DE WILDE, Jean-Jacques MALET, Valérie MARTIN et Philippe MOREAU.

Agglomération Montargoise :

Jean-Paul BILLAULT, Christian BOURILLON, Benjamin CLERET, Franck DEMAUMONT, Benoit DIGEON, Hélène DE LAPORTE, Jean-Marie DUCHENE, Gérard DUPATY, Éric GODEY, Régis GUÉRIN et Gérard LELIÈVRE.

LES INSTANCES :

- Le Comité Syndical

Il se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation du Président. Ses décisions sont prises à la majorité absolue dès lors que les conditions de quorum sont réunies. En cas d'égalité des voix, la voix du Président est prépondérante, sauf en cas de vote secret. En cas d'empêchement d'un délégué, celui-ci pourra donner un pouvoir à un délégué de son choix. Chaque délégué ne pourra détenir qu'un seul pouvoir.

 Dates et lieux des comités syndicaux en 2022 :

31 janvier 2022 à Amilly,  
30 mars 2022 à Cepoy,  
23 juin 2022 à Cepoy,  
10 octobre 2022 à Amilly,  
12 décembre 2022 à Montargis.

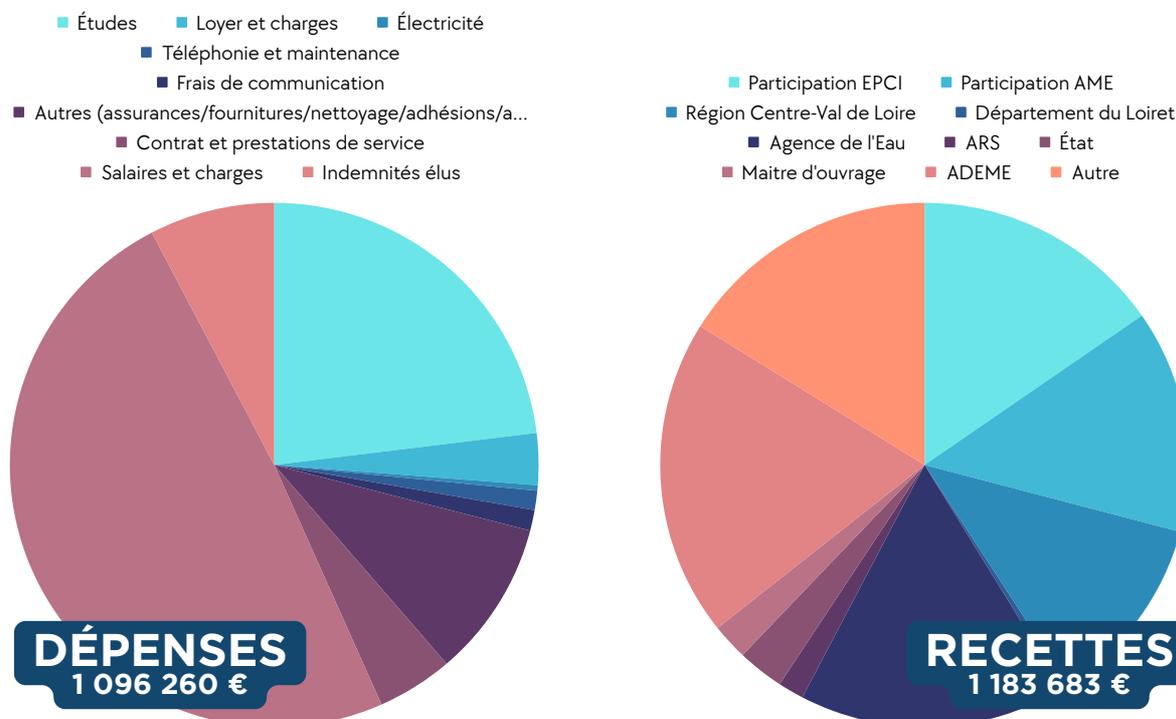
- Le Bureau

Il est élu par le Comité Syndical, en son sein, lors de sa première réunion, selon les modalités prévues au CGCT régissant ce type d'élections. Il est procédé immédiatement, et selon les mêmes modalités, au remplacement de tout représentant dont le poste viendrait à être vacant pour quelque raison que ce soit. Il est composé d'un Président et de Vice-Présidents. Les différents bureaux en 2022 se sont déroulés une heure en amont de chaque comités syndicaux.

- Le Conseil de développement

C'est une instance consultative de concertation, de réflexion et de proposition qui favorise l'information, l'expression et la participation de la société civile lors de l'élaboration des projets de développement durable du territoire. Il réunit des représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire impliqué dans l'aménagement et le développement du territoire. En 2022, le conseil de développement a donné un avis positif sur la révision du SCoT ainsi que sur le bilan à mi-parcours du CRST.

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022 :



Nous avons un budget d'investissement mais qui est très faible comparé à celui du fonctionnement. En effet, il est de l'ordre de 50 000€ correspondant en dépense à la réalisation du SCoT et en recette aux opérations d'amortissement.

# ADMINISTRATIF

---

## LES AGENTS :

### Pôle administratif :

- Tristan TRÉBOUTA, directeur et agent de développement
- Marilyn HEINRICH, assistante de gestion
- Margot LUCAS, chargée de communication

### Pôle Climat

- Sébastien CAUBET, chargé de mission Climat-Énergie
- Didier KETSCHKER, coordinateur de la Plateforme de Mobilité Territoriale
- Christian MONIN, coordinateur du Service Éco Habitat jusqu'en septembre
- Amandine CHANDELIER, animatrice du Projet Alimentaire Territorial

### Pôle protection de la ressource en eau :

- Laetitia DUFFET, coordinatrice cellule d'animation jusqu'en février
- Manon SAINT-JALMES, animatrice agricole AAC
- Robin CHOLET, animateur agricole AAC jusqu'en avril

### Pôle développement touristique :

- Honorine SIMON, chargée du développement touristique jusqu'en novembre  
Marie MERCIER l'a remplacé à partir du 1er décembre
- Nathalie COATGLAS, animatrice LEADER Pithiverais et Gâtinais jusqu'en septembre  
Blandine URLACHER l'a remplacé à partir de novembre

### Pôle développement économique :

- Nelly TURBEAUX-JULIEN, chargée du développement économique
- Cécile ADELLE, chargée de mission GPECT

### Pôle santé :

- Anne-Laure de METZ, coordinatrice du Contat Local de Santé

## COMMUNICATION :

- Nos canaux de communication :

-  PETR Gâtinais montargois (Facebook, LinkedIn, Youtube et création du site web en cours)
-  Service Éco Habitat (Facebook, LinkedIn, Instagram et site internet)
-  Mobilité (Facebook)
-  Gâtinais tourisme (Facebook, Instagram, Pinterest et site web)

- Nos outils de communication :

Rapport d'activité, lettres d'information, encarts pour les bulletins municipaux, publications sur les réseaux sociaux, supports de communication papier, vidéos, etc.

---

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale du PETR Gâtinais montargois signé en 2020 couvrant une période allant jusqu'en 2026 définit les conditions dans lesquelles d'une part, les acteurs du territoire apportent leur contribution à la mise en œuvre de politiques d'intérêt régional, et d'autre part, la Région apporte son soutien financier à la réalisation des programmes d'actions portés par les acteurs locaux. Le contrat représente 17 000 000€ et comporte une clause de revoyure en 2023.

Il constitue une traduction opérationnelle de la rencontre entre les stratégies régionales (en matière notamment d'aménagement du territoire, de développement économique, d'internationalisation et d'Innovation, de développement touristique, de biodiversité, de transition énergétique et écologique, d'alimentation ...) et les projets locaux de territoire.

Le contrat est signé entre la Région Centre-Val de Loire, le PETR Gâtinais montargois et les 4 EPCI du territoire.

Cette année 2022 a été marquée par la préparation du Bilan à mi-parcours avec une réelle volonté du PETR de le faire en parfaite concertation avec les signataires du contrat. En effet, il y a eu plusieurs rendez-vous notamment un comité de pilotage le 14 septembre 2023 afin de travailler sur les sujets suivants :

- Partage du planning de travail d'ici l'adoption du BMP
- Partage du bilan des engagements et des indicateurs
- Partage des projets abandonnés / confirmés / indécis du CRST initial
- État d'avancement de l'identification des nouveaux projets par les EPCI et les compléments apportés par le PETR Gâtinais montargois
- Définition des priorités de traitement des nouveaux projets avec des échanges sur la répartition des enveloppes

Ce travail a permis d'aboutir à une délibération votée le 30 novembre 2022 en comité syndical approuvant ce Bilan à mi-parcours. S'est suivie ensuite une validation dans les quatre conseils communautaires ainsi que le conseil municipal de la ville de Montargis.

Mais 2022 a été aussi l'occasion de voir certains projets se concrétiser afin d'avancer sur l'utilisation de l'enveloppe des 17 millions d'euros. En effet, ce ne sont pas moins de 27 dossiers sur les trois bureaux syndicaux du début de l'année (Janvier, Mars et Juin) qui ont été analysés et qui ont permis aux porteurs de projets de déposer la demande de subvention sur le site en ligne de la Région. Après l'été, la procédure de bilan étant lancée, ce qui a entraîné la pause du dispositif qui n'a pu redémarrer qu'après la validation du Bilan par la Région soit en 2023.

---

Nous pouvons citer comme dossiers passés cette année :

- Construction d'une Micro-Crèche sur la commune de Bazoches-sur-le-Betz pour un montant de 159 000€
- Rénovation d'une auberge l'« Auberge des 3 écluses » sur la commune de Vieilles Maisons sur Joudry pour un montant de 311 000€
- Construction d'un centre de tir conçu et équipé pour accueillir les clubs et école de tir rassemblant plusieurs disciplines de tir pratiquées sur l'Agglomération Montargoise sur la commune d'Amilly pour un montant de 196 000€
- Construction d'une piscine sur la commune de Chalette-sur-Loing pour un montant de 120 000€
- Requalification de la place de la Victoire et du boulevard des Belles Manières sur la commune de Montargis pour un montant de 295 000€.



**URBANISME**

---

Dans ses prérogatives, le PETR se doit de piloter le SCoT du territoire étant l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie dans le cadre d'un projet d'aménagement stratégique (PAS).

Définition d'un SCoT : C'est un document d'urbanisme qui fixe les orientations fondamentales de l'organisation spatiale et de l'évolution durable d'un territoire sur une période de 15 à 20 ans. Il porte une vision stratégique, cohérente et fonctionnelle d'un bassin de vie. À ce titre, il sert de cadre de référence sur le territoire pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement. C'est ainsi le principal document supra-communal auquel les PLUi doivent se référer.

Le SCoT est chargé d'intégrer les documents de planification supérieurs (SDAGE, SAGE, SRCE, SRADDET) et devient ainsi le document pivot : on parle de SCoT intégrateur, ce qui permet aux PLU/PLUi et cartes communales de ne se référer juridiquement qu'à lui.

Depuis l'année 2021, le PETR Gâtinais montargois est lancé dans une procédure de révision de ce document pour les raisons suivantes :

- Intégrer le territoire du Bellegardois au SCoT,
- Mettre à jour le SCoT,
- Établir le projet de territoire du PETR Gâtinais montargois nouvellement créé.

En effet, cette révision du SCoT du Montargois-en-Gâtinais est liée à l'évolution de son périmètre (rattachement des communes de l'ex-communauté de communes du Bellegardois), qui a fusionné avec les anciennes communautés de communes du canton de Lorris et de Châtillon-Coligny au sein de la nouvelle communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais elle-même membre du PETR Gâtinais montargois. Ce territoire concerne 12 communes pour 7 200 habitants environ, et était au préalable rattaché au SCoT Beauce Gâtinais en Pithiverais.

Cette révision a été plus importante que prévue par les lois et ordonnances qui sont arrivées pendant la procédure. On peut noter les modifications suivantes :

A/ l'ordonnance de modernisation des SCoT qui demande dès lors au document de se composer depuis avril 2021 de deux parties principales, plus des annexes, au lieu de trois auparavant, jouant chacune un rôle dans l'élaboration de cette vision stratégique d'un territoire. Sa composition est la suivante :

---

1. Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), qui remplace désormais le projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Il permet aux élus de se projeter dans le temps long à travers la spatialisation d'un projet politique stratégique et prospectif à l'horizon de 20 ans. Il s'assure du respect des équilibres locaux et de la mise en valeur de l'ensemble du territoire par une complémentarité entre développement de l'urbanisation, système de mobilités et espaces à préserver.

Fondé sur un projet de territoire partagé, le PAS est articulé autour de 3 axes :

- Développer l'attractivité économique du territoire,
- Habiter le territoire : une politique d'accueil qualitative,
- Préserver les trames naturelle et agricole du territoire.

2. Le document d'orientation et d'objectifs (DOO) qui définit des orientations localisées et parfois chiffrées autour de 3 grands thèmes : développement économique, agricole et commerce / logement, mobilités, équipements et services / transitions écologique et énergétique, préservation des ressources naturelles. Le DOO fixe des orientations applicables aux projets soumis à autorisation d'exploitation commerciale, au travers de son document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL).

3. des annexes, dans lesquelles sont repris les principaux chapitres de l'ancien rapport de présentation : le diagnostic, l'évaluation environnementale, ...

**B/ La possibilité** pour le SCOT de valoir plan climat-air-énergie territorial (PCAET) que nous avons utilisé car nous étions aussi en révision du PCAET. La nouvelle appellation du SCoT s'en trouve modifiée pour s'appeler SCoT-AEC.

**C/ Loi du 22 août 2021** portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets. Cette loi se traduit par de nombreuses prises en compte sur les thématiques suivantes : Les modes de consommation et l'alimentation/ Les modèles de production et de travail/ Les déplacements/ Le logement et l'artificialisation des sols. C'est cette dernière thématique qui a été sources de beaucoup d'échanges sur le territoire notamment sur cette année 2022 pour encadrer le développement des zones commerciales du territoire.

---

Cette procédure a donné lieu en 2022 au débat sur le PAS et DOO en comité syndical. Il y a eu aussi à noter les réunions suivantes :

- Réunion Publique Présentation du PAS au Centre culturel du Matroi de Lorris le 21/09/2022
- Réunion Publique Présentation du DOO en Salle des Terres Blanches à Amilly le 23/09/2022
- Réunion PPA en Salle St Loup à Amilly le 10/10/2022
- Comité Syndical Débat sur le DOO en Salle St Loup à Amilly le 10/10/2022
- Réunion publique Présentation du DOO au Pôle technique 3CBO à Chuelles le 11/10/2022
- Réunion publique Présentation du DOO à Ferrière en Gâtinais le 12/10/2022

Le reste de la procédure a continué en 2023.



**CLIMAT**

---

## **Le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial présenté en réunions publiques dans le cadre de la concertation liée au SCoT Air Énergie Climat**

Un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est, à l'échelon local, une réponse aux enjeux du changement climatique. Il doit ainsi permettre au territoire de réduire ses émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique mais aussi de s'adapter aux conséquences de ce changement. Le PCAET vise aussi à améliorer la qualité de l'air du territoire.

Un 1er plan d'actions volontaire a été conduit sur la période 2014-2020 et un nouveau PCAET est en cours d'élaboration depuis l'automne 2019. Suite à la publication de l'ordonnance n°2020-744 du 17 juin 2020 relative à la modernisation des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), les élus du territoire ont décidé, fin 2020, de faire converger les démarches de révision du SCoT et d'élaboration du PCAET dans un seul document : le SCoT Air Énergie Climat.

Après les ateliers de co-construction réalisés en 2021, les fiches actions du Plan Climat Air Énergie Territorial ont été partagées et révisées avec les partenaires techniques au printemps 2022.

Le projet de plan d'actions a ensuite été présenté lors de plusieurs réunions publiques dans le cadre de la procédure de concertation liée à la révision du SCoT Air Énergie Climat organisée à l'automne 2022 (cf. la partie SCoT du rapport d'activité). Le projet global de SCoT Air Énergie Climat comprenant le PCAET en annexe devrait être soumis au vote des élus du PETR Gâtinais montargois début 2023.

Même si le Plan Climat Air Énergie Territorial n'est pas encore adopté, de nombreuses d'actions sont déjà conduites par le PETR Gâtinais montargois et les acteurs du territoire.

## **La 1ère phase du Contrat d'Objectifs Territorial « Transition » engagée en septembre 2022**



Le PETR Gâtinais montargois a signé fin 2021 un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) Transition avec l'ADEME. Ce contrat, qui s'appuie sur le programme "Territoire Engagé pour la Transition Écologique" et ses deux référentiels Climat-Air-Énergie et Économie Circulaire, a vocation à accompagner les 4 EPCI du

territoire sur une durée de 4 ans, dans une démarche d'amélioration continue de leur politique de transition écologique.

---

Reposant sur la conception et la mise en œuvre d'un programme d'actions à la fois transversal et adapté aux spécificités du territoire, le COT Transition permet à la collectivité de structurer, planifier, accélérer, coordonner, suivre et évaluer la dynamique territoriale de transition. Ce contrat bénéficie d'un appui financier à l'ingénierie à hauteur de 350 000 €.

La 1ère phase de travail reposant sur l'établissement des états des lieux et la définition d'un plan d'action pour chaque EPCI a finalement pu être engagée à compter du mois de septembre 2022. L'ADEME a missionné un accompagnement externe qui est assuré par M. Guillaume MARTIN du bureau d'études BL Évolution.

Une réunion officielle de lancement de la démarche s'est tenue le 10 novembre 2022. Les différentes étapes de travail prévues pour l'année 2023 y ont été présentées.

Le volet Plan Climat du Contrat Régional de Solidarité Territoriale mobilisé pour soutenir les projets du territoire

Au cours de l'année 2022, plusieurs projets du territoire ont pu bénéficier des fonds du Contrat Régional de Solidarité Territoriale Gâtinais montargois 2020-2026 inscrits au volet Plan Climat :

➡ Dans le cadre du Plan Isolation régional :

- Commune de Girolles : isolation de la salle informatique et de la bibliothèque (passage de l'étiquette "E" à "C")
- Commune de Montargis : Isolation d'un bâtiment de l'école Pasteur (passage de l'étiquette "C" à "B")
- Commune de Vieilles-Maisons-sur-Joudry : Isolation du Relais des 3 écluses (passage de l'étiquette "F" à "C")

➡ Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public :

- Pas de dossier examiné en 2022

➡ Dans le cadre du soutien à la filière bois énergie :

- Pas de dossier examiné en 2022

## Une délégation de 7 élus du Gâtinais montargois aux 12èmes Rencontres des Territoires à Énergie Positive



Afin d'enrichir et de faire évoluer les politiques climatique et énergétique du territoire, le territoire organise chaque année depuis 2019 un voyage d'études aux Rencontres nationales des Territoires à Énergie Positive (TEPOS).

En 2022, c'est un groupe de 7 élus de notre territoire qui a participé aux 12èmes Rencontres nationales TEPOS qui se sont tenues sur le territoire de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises dans les Ardennes du 28 au 30 septembre 2022, plus précisément sur la commune de Signy-l'Abbaye.

À travers des visites, des ateliers et des conférences, il a été possible d'échanger autour d'initiatives menées dans des territoires péri-urbains et ruraux engagés dans la transition énergétique.

[CLIQUEZ ICI](#)

[CONTENU DES 12ÈMES RENCONTRES TEPOS](#)

## Une 3ème édition de Mon Village, Ma Planète, placée sous le signe du Jour de la Nuit



La 3ème édition de « Mon Village, Ma Planète, la fête des initiatives pour le climat » s'est tenue du 2 au 20 octobre 2022.

Coordonnée par le P.E.T.R. Gâtinais montargois, cette fête a pour objectif d'inciter les acteurs locaux à s'engager dans une action de transition écologique en faisant découvrir des initiatives mises en place localement en faveur du climat et en ayant des temps d'échanges et de conseil sur ce qui pourrait être fait, le tout dans un esprit de convivialité.

En 2022, trois communes ont organisé des "Villages des initiatives en faveur du climat" avec des ateliers, des conférences, des spectacles, etc. :

- Villemandeur le samedi 8 octobre
- Nogent-sur-Vernisson le dimanche 9 octobre
- Cepoy le vendredi 14 et le samedi 15 octobre

---

Cette édition a permis également de découvrir des animations en lien avec le Jour de la Nuit, évènement national dont l'objectif est d'attirer l'attention du grand public sur les conséquences de la pollution lumineuse tout en renouant un lien ludique et symbolique avec la nuit. Dans ce cadre, des animations ont lieu à Château-Renard (8 octobre), Dordives (14 et 15 octobre) et Saint-Germain-des-Prés (7 et 15 octobre).



Animation Collectivités « Gestion de l'éclairage public » à Saint-Germain-des-Prés



Atelier grand public « Inventons nos vies bas carbone » à Nogent-sur-Vernisson

### **Une importante année de mobilisation des citoyens dans le cadre du projet LIFE\_LETsGo4Climate**

Porté par la Région Centre-Val de Loire, le projet « LIFE\_LETsGo4Climate » a été lancé à l'automne 2021 et est entré dans sa phase active en 2022. Le PETR Gâtinais montargois est un des 6 premiers territoires pilotes de la Région à s'engager dans ce projet.

Le projet vise à accompagner l'émergence de communautés locales d'énergie dans le cadre du programme européen LIFE qui soutient les projets liés à l'environnement et au changement climatique.



Ce projet doit ainsi permettre d'accélérer la production des énergies renouvelables et les changements de mode de vie en termes de consommation énergétique en développant un mode de gouvernance local et partagé du système énergétique.

Au cours du printemps, le projet a permis de former des acteurs relais (ex. élus, représentants associatifs, etc.) à travers différents évènements :

- 38 acteurs relais locaux ont été sensibilisés aux questions de transition écologique lors de 2 réunions qui se sont tenues en mars à Amilly,
- 2 personnes (élue et technicien référents du territoire) ont participé en avril à un voyage d'études dans les Monts du Lyonnais afin de bénéficier du retour d'expérience du projet Méthamoly,
- 3 personnes ont été formées à Orléans durant 3 jours à « l'Intelligence collective ».

Un spectacle de sensibilisation grand public, « le Cabaret des Métamorphoses » de la compagnie Spectablis, s'est tenu en septembre au Tivoli à Montargis et a réuni plus de 140 personnes.

À l'automne, 4 ateliers citoyens réunissant chacun en moyenne une cinquantaine de personnes ont été réalisés afin de faire émerger des collectifs concernant des projets de sobriété énergétique ou de production d'énergie renouvelable :

- Atelier 1 : « Notre territoire »  
*Mardi 11 octobre à Cepoy*
- Atelier 2 : « Du constat à l'action »  
*Mardi 15 novembre à Cepoy*
- Atelier 3 : « La transition concrètement »  
*Samedi 19 novembre à Amilly et visites d'installations d'énergies renouvelables dans le territoire*
- Atelier 4 : « Notre transition »  
*Mardi 13 décembre à Cepoy*



---

À l'issue de ces 4 ateliers, 3 groupes ont émergés et devraient se réunir au début de l'année 2023 :

- Groupe Éducation éco-citoyenne
- Groupe Habitat partagé = écohomeau / Chantier démonstrateur = écoconstruction
- Groupe Production d'énergie renouvelable (géothermie et photovoltaïque)

### **Le Conseil en Énergie Partagé dédié à l'Est Loiret : un nouvel accompagnement pour faciliter la transition écologique des collectivités**

Le PETR Gâtinais montargois et le Pays du Giennois ont signé avec l'ADIL du Loiret et d'Eure-et-Loir un partenariat pour mettre en place un Conseil en Énergie Partagé à l'échelle de l'Est Loiret sur la période 2022-2025. Depuis le 1er mars 2022, toutes les communes du territoire peuvent donc bénéficier de l'accompagnement d'un Conseiller en Énergie Partagé qui leur est dédié.



Il réalise des animations collectives de sensibilisation et propose des Rendez-vous Conseil Énergie gratuits pour les collectivités dont les 95 communes et 4 EPCI du Gâtinais montargois.

En 2022, 4 animations collectives ont ainsi été organisées :

- le 22 juin : « Régulation et maintenance des bâtiments publics » à Boismorand (15 personnes)
- le 7 octobre : « Éclairage public : enjeux et solutions techniques » à Saint-Germain-des-Prés (27 personnes)
- le 19 octobre : « Chauffage des bâtiments : enjeux et solutions techniques » à Montcresson (24 personnes)
- du 18 novembre au 6 décembre : webinaire « Les mardis de la sobriété » (6 séances, à l'échelle départementale, 6 à 20 personnes par séance)

En 2022, 13 Rendez-vous Conseil Énergie ont été réalisés :

- aucune demande de la part des communes de l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing
- 4 pour des communes de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais (Aillant-sur-le-Milleron, Bellegarde, Montereau et Varennes-Changy)
- 4 pour des communes de la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne (Chuelles, Douchy-Montcorbon, Gy-les-Nonains et La Selle-sur-le-Bied)
- 5 pour des communes de la Communauté de Communes des Quatre Vallées (Chevry-sous-le-Bignon, Dordives, Girolles, Griselles, Rozoy-le-Vieil)

---

Le Rendez-vous Conseil Énergie permet d'accompagner ponctuellement la collectivité sur un projet. Celui-ci peut s'articuler de différentes manières :

- Accompagnement pré-opérationnel pour renseigner les élus sur la partie technique, financière et environnementale de leur projet
- Accompagnement dans le cadre du COT EnR, avec redirection vers l'expert bois/géothermie
- Accompagnement dans le cadre des dossiers Plan Isolation & Rénovation éclairage public, avec des informations de premier niveau et des avis techniques dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Le Rendez-vous Conseil Énergie permet de sensibiliser le maître d'ouvrage en matière de performance énergétique, de choix des matériaux et d'énergie renouvelable. Il amène le maître d'ouvrage à se poser les bonnes questions en amont des projets et à définir ses besoins. Le maître d'ouvrage est aussi informé des accompagnements techniques et financiers dont il pourrait bénéficier en fonction de ses objectifs.

Outre ces services gratuits, le Conseiller en Énergie Partagé assure également pour les communes qui le souhaitent un accompagnement personnalisé d'un an (service payant) comprenant notamment un bilan énergétique de la collectivité et la définition d'un plan d'actions.

8 communes ont été adhérentes de ce service au cours de l'année 2022 :

- 1 commune de l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (Pannes)
- 5 communes de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais (Bellegarde, Châtillon-Coligny, Dammarie-sur-Loing, Nogent-sur-Vernisson et Quiers-sur-Bezonde)
- aucune commune de la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne
- 2 communes de la Communauté de Communes des Quatre Vallées (Chevry-sous-le-Bignon et Dordives)

### **Un nouveau Contrat d'Objectifs Territorial pour le développement des énergies renouvelables thermiques signé pour la période 2022-2025**

Le Contrat d'Objectifs Territorial pour le développement des énergies renouvelables thermiques (COT EnR) Est Loiret 2018-2022 a pris fin en avril 2022. Il a permis d'accompagner la réalisation de 12 installations d'énergie renouvelable thermique à l'échelle de l'Est Loiret (PETR Gâtinais montargois et Pays du Giennois) et de produire l'équivalent de 1 930 MWh (soit 78% de l'objectif fixé initialement).



Liste des projets intégrés dans les objectifs d'installations du COT EnR Est Loiret 2018-2022 (en noir ceux soutenus financièrement dans le cadre du COT EnR)

Année	Nom Bénéficiaire	Nature des opérations	Montant aide (€)		Production EnR MWh	Eq. log
			ADEME	Région ou FEDER		
2018	Commune de Pannes	Chaufferie bois plaquettes	–	76 095 €	170	9,79
2018	Commune de Corbeilles	Réseau de chaleur avec chaufferie bois plaquettes	376 301 €	–	950	54,73
2019	Commune de Mignerette	Chaufferie bois granulés	–	11 829 €	27	1,56
2020	ARCEVAL	Réseau de chaleur UIOM	1 035 000 €	–	–	–
2020	Commune de Saint-Firmin-sur-Loire	Chaufferie bois granulés	–	10 839 €	31	1,79
2021	Immobilier Bellière - Villemandeur	Installation de géothermie	57 600 €	85 400 €	72	9,41
2021	Montargis Énergies	Création de réseau chaleur interconnexion avec UVED Amilly	1 250 000 €	–	–	–
2021	Commune de Rozoy-le-Vieil	Chaufferie bois granulés	–	14 770 €	–	–
2021	Commune de Vieilles-Maisons-sur-Joudry	Chaufferie bois granulés	–	14 670 €	44	2,53
2021	Buxeria - Château de la Bussière	Installation d'aquathermie	54 400 €	93 907 €	136	17,77
2022	OGEC – St-François de Sales	Réseau de chaleur avec chaufferie plaquettes bois	221 000 €	176 417 €	405	23,33
2022	Commune de Saint-Gondon	Chaufferie plaquettes bois	30 400 €	131 999 €	95	5,47
		<b>TOTAL</b>			<b>1 930</b>	<b>126,39</b>

Un nouveau COT EnR a été signé avec l'ADEME en mai 2022 pour la période 2022-2025. Comme le précédent, il soutient l'animation locale et permet d'apporter des aides financières à l'installation de chaufferies biomasse, de systèmes de géothermie, de solaire thermique ou de solutions de récupération de chaleur pour les collectivités, les entreprises, les bailleurs sociaux, les copropriétés et les associations. Il doit permettre de faire émerger a minima 10 projets de production de chaleur renouvelable dont 2 hors bois énergie et de produire 8 687 MWh en 3 ans.

Depuis janvier 2022, un partenariat avec FIBOIS Centre-Val de Loire a été signé entre plusieurs territoires du Loiret dont le PETR Gâtinais montargois pour permettre la mise en place d'un accompagnement spécifique pour les porteurs de projets. Cette animation dédiée à la chaleur renouvelable permet de bénéficier de la réalisation de notes d'opportunité gratuites et d'un accompagnement tout au long de la vie du projet (réflexion, demande de subventions, réalisation et mise en service).

---

## Les entreprises mobilisées dans des démarches d'économie circulaire et de transition écologique

Une expérimentation concernant l'Écologie Industrielle et Territoriale a été initiée à l'échelle du PETR Gâtinais montargois fin 2021 dans le cadre du programme Territoires d'industrie (cf. la partie « Développement économique » du présent rapport d'activité). Cette démarche est accompagnée technique durant deux ans par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire.

L'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) vise à optimiser les ressources sur un territoire, qu'il s'agisse d'énergies, d'eau, de matières, de déchets mais aussi d'équipements et d'expertises, via une approche systémique qui s'inspire du fonctionnement des écosystèmes naturels. L'EIT s'appuie donc sur l'étude de la nature, de la provenance et de la destination des flux pour identifier et développer des synergies inter-entreprises. L'un des enjeux forts de l'EIT consiste à faire se rencontrer les entreprises, et plus largement l'ensemble des acteurs économiques, pour instaurer un climat de confiance propice à la circulation de l'information et à l'émergence de telles synergies.

Plusieurs réunions de lancement de la démarche ont eu lieu début 2022 :

- Conférence de presse de lancement le 7 février à Villemandeur
- Réunion de lancement et d'information des entreprises à Cepoy le 1er avril
- Réunion de lancement et d'information des entreprises à Lorris le 7 avril
- Réunion de lancement et d'information des entreprises à Ferrières-en-Gâtinais le 11 avril

La réunion prévue pour le territoire de la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne a dû être annulée faute d'un nombre d'inscrits assez conséquent.



Réunion de lancement à Cepoy le 1er avril 2022

Par la suite, des ateliers thématiques ont été mis en place pour permettre de déclencher des RDV individuels et d'identifier des synergies inter-entreprises. En 2022, ce sont notamment tenus les ateliers suivants :

- Atelier local « Voieries » le 12 septembre à Courtenay
- Atelier local « Déchets » le 3 octobre à Lorris
- Atelier territorial « Énergie » le 11 octobre à Cepoy
- Atelier territorial « Déchets du bâtiment » le 9 novembre à Amilly (initiative association PERSEE3C en partenariat avec la FFB)

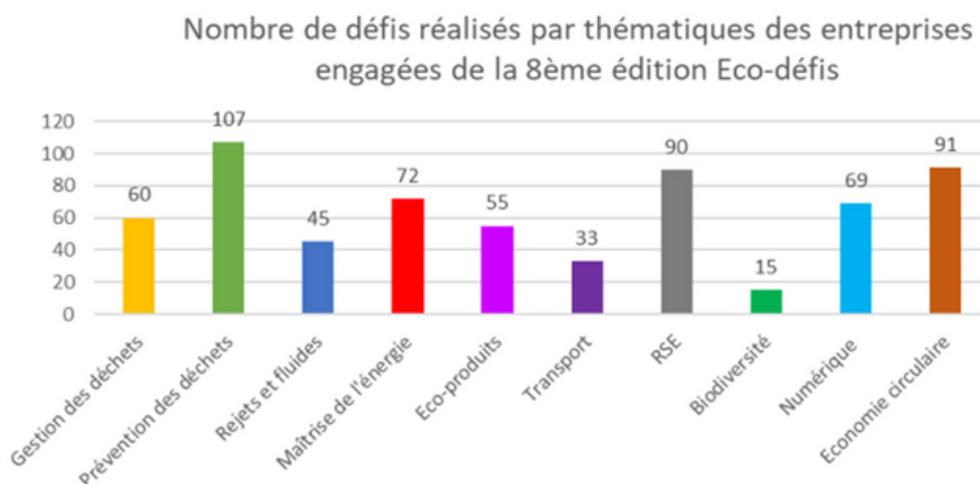
Au cours de l'année, des rendez-vous en entreprises ont également été réalisés afin de collecter les flux (matière, énergie, etc.) et d'identifier des synergies simples. Un premier travail de traitement de ces données a été réalisé et des mises en relation entre entreprises pour la création de synergies sont en cours.

En parallèle de cette démarche, une 8ème édition de l'opération des Éco-défis des commerçants et des artisans a été conduite sur le territoire en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire.



Cette opération vise à accompagner et à valoriser les artisans et commerçants qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement.

Les 32 entreprises lauréates de l'édition 2021-2022 ont réalisé au total 637 défis liés à 10 thématiques différentes :



La remise des labels pour les 7ème et 8ème éditions a été réalisée le 20 octobre 2022 à Cepoy. 68 entreprises ont pu être mises en avant lors de cette cérémonie.



**MOBILITÉ**

---

### **La Plateforme Territoriale de Mobilité : 5 ans et une redéfinition des missions**

La Plateforme Territoriale de Mobilité (PTM) destinée à proposer de nouvelles solutions de déplacement durables sur notre territoire a fêté cette année ses 5 années d'existence. Pour rappel, celle-ci a été créée car la mobilité a été identifiée par le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) 2014-2020 comme une priorité de travail du fait de l'importance des émissions de gaz à effet de serre liées au secteur des transports et des multiples actions qu'il était possible de mettre en place en la matière.

Jusqu'en 2021, les 3 principales missions de la plateforme étaient les suivantes :

- Informer sur les solutions de mobilité présentes sur le territoire (lettre d'information, réseaux sociaux, stands, formation d'acteurs relais, etc.)
- Développer des solutions dans le domaine de la mobilité (dynamisation du covoiturage grâce à Rezo Pouce, développement de l'usage du vélo, incitation au déploiement du télétravail, etc.)
- Accompagner les acteurs du territoire en faveur de la mobilité durable (plan de mobilité employeur, plan de déplacement communal, label et fonds de soutien écomobilité, etc.)

Comme le permet la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), les communautés de communes des Quatre Vallées et Canaux et Forêts en Gâtinais sont devenues Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) depuis le 1er juillet 2021. La communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne n'ayant pas souhaité prendre cette compétence, la Région devient de fait AOM locale sur cette intercommunalité. L'Agglomération Montargoise Et Rives du Loing (AME) est historiquement compétente en matière de mobilité de par son statut de communauté d'agglomération.

Pour rappel, la LOM précise qu'un PETR ne peut plus porter des projets liés à la mobilité mais il peut en revanche toujours venir en appui des EPCI pour préfigurer, animer, informer, communiquer, effectuer le suivi des différents projets mis en place par ceux-ci. Les missions de la PTM ont donc été redéfinies au cours de l'année 2022 en lien avec les 3 autorités organisatrices de mobilité du territoire.

---

Les nouvelles missions de la Plateforme Territoriale de Mobilité s'articulent autour des 3 enjeux suivants :

Enjeu 1 :

Coordonner les politiques de mobilité à l'échelle du bassin de mobilité (3 AOM, 1 AOM locale portée par la Région)

- Création et suivi du comité de pilotage mobilité
- Suivi des 4 comités des partenaires (1 par AOM) et du contrat opérationnel de mobilité
- Mise en réseau des acteurs institutionnels œuvrant pour la mobilité (organisations de journées techniques, lettre d'information, etc.)
- Réflexion quant à l'opportunité de créer un guichet unique de la mobilité à l'échelle du Gâtinais montargois
- Réflexion concernant le portage éventuel d'un observatoire de la mobilité à l'échelle du bassin de mobilité, en appui des EPCI AOM

Enjeu 2 :

Accompagner les AOM dans la mise en œuvre de leurs projets mobilité

- Suivi d'études (diagnostics et stratégies mobilité, schémas signalétique cyclables, plans de stationnement vélo, etc.)
- Appui aux EPCI pour la réponse aux divers AAP et AMI en matière de mobilité
- Accompagnement à la mise en œuvre de nouveaux services (covoiturage, modes actifs, autopartage, etc.)
- Suivi des politiques d'incitation au covoiturage et du registre de preuve de covoiturage

Enjeu 3 :

Accompagner le changement de pratique vers des mobilités durables (vélo, marche covoiturage, autopartage)

- Information et animation au sujet des offres de mobilité existantes (Rezo mobicoop, Réseau Amelys, Locations de Vélos, Réseau Rémi, etc.)
- Accompagner la mise en place de plans de mobilité employeur, administration et établissements scolaires
- Co-construire et coordonner 2 temps forts de sensibilisation sur les thèmes du covoiturage et du vélo (Mai à vélo et Semaine de la mobilité en septembre)
- Réunions d'information auprès de groupes ciblés par des prescripteurs (Pôle emploi, Mission locale, Maison du Département)
- Portage éventuel d'un conseil en mobilité individualisé

## Informer et communiquer sur la mobilité

### Rezo Pouce sur les réseaux sociaux

Au cours de l'année, plusieurs posts ont été publiés sur la page Facebook Rezo Pouce Gâtinais montargois. Ces publications, destinées à relayer principalement de l'information concernant la nouvelle plateforme de covoiturage Rezo Covoit, ont été largement partagées et se sont traduites par de nouvelles annonces de covoiturage tout au long de l'année. À noter, malgré le lancement de la nouvelle application Rezo Mobicoop, reprenant les fonctionnalités covoiturage (Rezo Covoit) et auto-stop (Rezo Pouce), le choix a été fait de ne pas renommer la page Facebook afin de ne pas perdre nos abonnés.



### Rezo Mobicoop : un article pour informer

Rezo Mobicoop est la nouvelle application pour smartphone permettant d'accéder à la plateforme de covoiturage Rezo Covoit ainsi qu'à la carte des arrêts Rezo Pouce pour pratiquer l'autostop spontané. En octobre 2022 un article a été proposé aux communes et EPCI du PETR afin de communiquer largement sur cette application via l'insertion de l'article dans les bulletins communaux.



**Envie de covoiturer ?**  
Rezo Mobicoop c'est votre nouvelle application pour organiser tous vos trajets du quotidien ou occasionnels !

L'app présente deux espaces selon votre besoin :

- L'espace **Rezo Covoit**, une **plateforme de covoiturage** pour vos trajets réguliers, ponctuels et même vers des événements.  
**Téléchargez l'app, créez votre compte en 5 minutes et publiez l'ensemble de vos trajets (conducteurs) ou demandes de trajets (passagers).**
- L'espace **Rezo Pouce** pour vous déplacer en autostop et visualiser la carte des nombreux Arrêts sur le Pouce

Un compte unique vous permet de passer d'un service à l'autre facilement. Et si vous n'avez pas de smartphone, accédez à la plateforme de covoiturage Rezo Covoit via le site internet [www.mobicoop.fr](http://www.mobicoop.fr)

Avec Rezo Mobicoop,  **votre communauté de communes des 4 Vallées s'engage pour une mobilité durable et solidaire.**

**Un bon geste pour notre environnement et des économies envisageables !**

Téléchargez l'application Rezo Mobicoop :



### Des animations au plus près des usagers

La Plateforme Territoriale de Mobilité a été présente avec son stand lors des journées du développement durable de Montargis et à l'occasion de la fête des initiatives pour le climat « Mon Village, ma Planète » sur la commune de Nogent-sur-Vernisson. Lors de ces manifestations la Plateforme Territoriale de Mobilité a pu informer les habitants du territoire concernant les solutions de mobilité existantes et échanger avec une soixantaine de personnes.



Mai à vélo est un évènement créé par un collectif d'acteurs nationaux, soutenu par Ministère de la transition écologique et le Ministère des sports, afin de promouvoir la pratique du vélo sous toutes ses formes. Pour l'édition 2022, Mai à vélo s'est associé à l'application Geovelo pour mettre en place des challenges vélo. Dans ce cadre, la Plateforme



Territoriale de Mobilité a créé 2 challenges vélo, l'un pour les habitants de l'agglomération montargoise, et un autre destiné aux agents des collectivités travaillant sur le territoire de l'agglomération montargoise.

Quelques chiffres :

- 8 participants au challenge agents, soit 373 km parcourus à vélo au cours du mois
- 119 participants au challenge habitants, soit 3 137 km parcourus au cours du mois

[La Plateforme Territoriale de Mobilité partage son expérience avec les autres territoires régionaux](#)

Le 28 juin 2022, la Plateforme Territoriale de Mobilité a été invitée à témoigner de son retour d'expérience lors d'un séminaire « Territoires, Énergie, Climat » organisée par l'ADEME Centre-Val de Loire à l'attention des acteurs économiques sur le thème du développement durable appliqué à l'entreprise (énergie, biodiversité, économie circulaire, mobilité, etc.). La Plateforme Territoriale de Mobilité a présenté son retour d'expérience dans la mise en œuvre de plans de mobilité employeur. Cette présentation a donné lieu à de nombreux échanges avec d'autres territoires souhaitant accompagner les entreprises dans la mise en place d'actions de mobilité durable (covoiturage, stationnements vélo, borne de recharges, mise en place du forfait mobilités durables, etc.).

## **Développer des solutions et des outils de mobilité**

[L'application Rezo Pouce devient Rezo Mobicoop](#)

Pour rappel, en juin 2021, les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) Rezo pouce et Mobicoop ont fusionné. La nouvelle SCIC issue de cette fusion s'appelle Mobicoop. En juin 2022 la nouvelle application Rezo Mobicoop a été lancée. Il s'agit d'une nouvelle application pour organiser tous ses trajets du quotidien ou occasionnels.

---

L'application présente deux espaces selon les besoins de l'utilisateur :

- L'espace Rezo Covoit, une plateforme de covoiturage pour les trajets réguliers, ponctuels et même vers des événements.

Une fois l'application téléchargée il suffit de créer son compte en 5 minutes et de publier ensuite l'ensemble de ses trajets (conducteurs) ou demandes de trajets (passagers). Lorsqu'il y a covoiturage, le conducteur peut être directement rémunéré par le passager par virement bancaire via l'application.

- L'espace Rezo Pouce pour se déplacer en autostop et visualiser la carte des nombreux Arrêts sur le Pouce

Pour les personnes qui n'ont pas de smartphone, il est également possible d'accéder à la plateforme de covoiturage Rezo Covoit via le site internet [www.mobicoop.fr](http://www.mobicoop.fr)

Rezo Mobicoop se distingue des autres plateformes de covoiturage telles que Blablacar Daily, Klaxit, Karos, par l'absence de commission prélevée sur les covoitages effectués. L'application est donc développée grâce au soutien des sociétaires de la SCIC et aux abonnements avec les territoires (communes, EPCI, PETR, etc.).

Quelques chiffres :

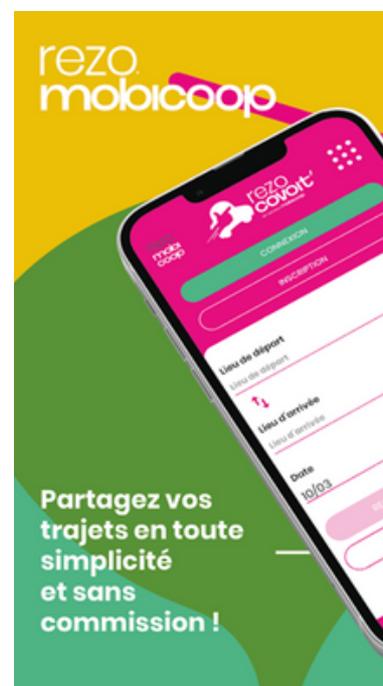
Sur le territoire du PETR Gâtinais montargois il y avait fin décembre 2022, 760 utilisateurs de l'application dont 650 inscrits à Rezo Pouce.

L'application comptabilise environ 700 recherches par mois pour des trajets ayant donc pour origine ou destination au moins une commune du PETR.

Les utilisateurs de l'application proposent une trentaine d'annonces de covoiturage par mois.

En France, Mobicoop recense 450 000 utilisateurs de l'application Rezo Mobicoop.

Ces chiffres devraient évoluer positivement en 2023 au regard des primes covoiturage mises en place par l'État dans le cadre de l'annonce du plan covoiturage le 13 décembre 2022.



---

## **Accompagner les acteurs du territoire dans leurs projets de mobilité**

### Accompagnement des communautés de communes

Dans le cadre de la prise de compétence mobilité, possibilité offerte par la Loi d'Orientation des Mobilités, les 2 communautés de communes du territoire devenues autorités organisatrices de mobilité (Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais et Communauté de Communes des Quatre Vallées) ont été accompagnées par la Plateforme Territoriale de Mobilité lors de leurs candidatures à l'appel à projets à VELO (rédaction du dossier de candidature, point technique avec l'ADEME). Ces 2 communautés de communes ont été lauréates de l'AAP afin de réaliser 2 schémas directeurs cyclables dont les coûts seront pris en charge à hauteur de 60 % par l'ADEME.



**HABITAT**



Le Service Éco Habitat est un service public local de rénovation énergétique dans le logement pour tous les habitants du territoire. Opérationnel depuis le 1er janvier 2015, il est désormais porté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Gâtinais montargois.

Son objectif est la réduction des consommations d'énergie dans les logements et l'accompagnement au développement des compétences des professionnels locaux du bâtiment.

À terme, c'est la création d'une véritable filière locale de la rénovation énergétique qui est visée. Pour le territoire, les bénéfices d'une massification de la rénovation énergétique sont : la réduction et la prévention de la précarité énergétique des habitants, l'augmentation de leur pouvoir d'achat grâce aux économies réalisées et la création de nouveaux emplois dans les entreprises locales du bâtiment autour des thèmes de la rénovation performante des logements.

Le Service Éco Habitat, Plateforme de Rénovation Territoriale de la Rénovation Énergétique, a 3 missions principales :

- Stimulation de la demande
- Accompagnement des particuliers
- Mobilisation des professionnels

Ces missions sont suivies par le coordinateur du Service Éco Habitat, agent du PETR Gâtinais montargois. M. Christian MONIN, coordinateur depuis septembre 2019, a quitté ses fonctions au cours de l'année et a été remplacé par M. Matthias NIVAN qui a lui-même quitté ses fonctions en octobre 2022. L'intérim est assuré par le chargé de mission climat - énergie jusqu'à un prochain recrutement prévu début 2023.

Le conseil au particulier est assuré dans le cadre d'un partenariat signé annuellement avec l'ADIL du Loiret et d'Eure-et-Loir. En 2022, 2 Conseillers France Rénov ont été dédiés au territoire : MM. Bruno BUGELLI et Jérémy SIMON.

### **Un service toujours mobilisé auprès des habitants pour stimuler la demande**

En 2022, 15 animations grand public ont été assurées par le Service Éco Habitat. Le nombre d'animations est en diminution de 37 % par rapport à l'année 2021 durant laquelle 24 animations avaient pu être réalisées. Le recentrage de l'activité vers la réalisation des rendez-vous en permanences décentralisées mais aussi les changements de personnel au sein de l'équipe de coordination du service qui ont pu entraîner une moindre planification des animations en fin d'année 2022 peuvent expliquer cette diminution.

---

Les différentes animations ont permis au total de sensibiliser 450 personnes à travers 130 heures consacrées à ces animations (184 heures de travail en comptant les préparations).

Afin de toucher tous les publics, ces différentes animations ont pu être menées en partenariat avec une pluralité d'acteurs du territoire notamment des collectivités ou des associations.

Avec les collectivités :

Deux « Opération Thermo » ont été menées en partenariat avec les collectivités de Amilly et Villemandeur au cours de l'hiver 2021-2022. Ces animations ont permis à 131 foyers de bénéficier gratuitement d'un cliché thermographique de leur habitat. Ces clichés ont été restitués en mars et avril 2022 lors de rendez-vous individuels de 20 min. chacun, pour apporter un conseil personnalisé sur les travaux de rénovation nécessaires et les aides financières mobilisables. De nouvelles opérations sont planifiées pour l'hiver 2022-2023 à Amilly, Cepoy et Lorris.

Trois balades thermographiques ont été organisées : le 15 janvier à Vieilles-Maisons-sur-Joudry, le 8 décembre à Cepoy et le 12 décembre à Gondreville.

Des animations ont également été réalisées dans le cadre de différents évènements locaux :

- Stand d'information durant les Journées du Développement Durable de la commune de Montargis les 25, 26 et 27 mars
- Intervention et balade commentée « Bâti et biodiversité » en partenariat avec Loiret Nature Environnement le 22 septembre, dans le cadre des Assises de la Biodiversité organisées par l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing
- Stand d'information durant Mon Village, Ma Planète, à Villemandeur le 8 octobre, Nogent-sur-Vernisson le 9 octobre et à Cepoy le 15 octobre

#### En partenariat avec les associations locales

Une maison pédagogique, l'Atelier 21, portée par le PIMMS Médiation Agglomération Montargoise et Rives du Loing, a été ouverte au public en mars 2021.

Le Service Éco Habitat y a assuré régulièrement des animations en 2022. 4 animations ont été réalisées :

- 2 sessions du quizz « Qui veut gagner des Watts ? » le 26 avril
- 1 session du quizz « Confort d'été » le 14 juin
- 1 session du quizz « Qui veut gagner des Watts ? » le 18 octobre
- 2 sessions du quizz « Qualité de l'air intérieur » le 22 novembre



En partenariat avec les entreprises

En 2022, contrairement à 2021, il n'y a pas eu d'animation en lien avec les grandes et moyennes surfaces de bricolage mais une animation a été réalisée en partenariat avec l'AG2R. Le Service Éco Habitat a ainsi participé au Forum séniors organisé le 13 octobre à Montargis.

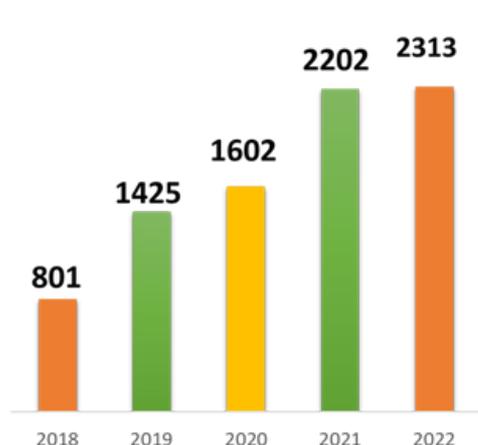
Communication & Présence sur les réseaux sociaux

Le Service Éco Habitat est disponible en ligne via un site internet dédié et est présent depuis 2021 sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, LinkedIn.

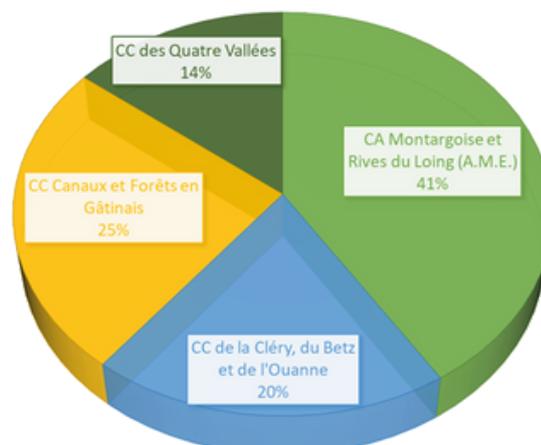


**Un service d'accompagnement aux particuliers plus proche et de plus en plus sollicité**

L'activité du Service Éco Habitat continue de se développer. Avec 2 313 contacts enregistrés en 2022, le nombre des demandes de conseils a connu une augmentation de près de 6 % par rapport à 2021.

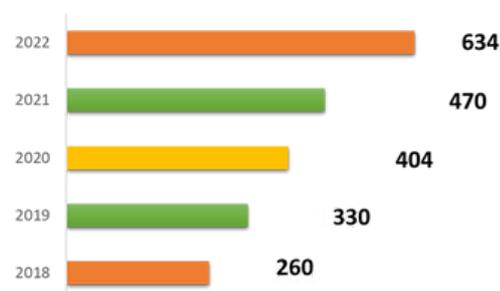


Nombre total de conseils réalisés



Répartition des conseils réalisés en 2022 par EPCI

Ces contacts se répartissent entre 1 679 conseils par téléphone et 613 rendez-vous conseils d'une heure.



Conseil en rendez-vous (une heure)  
En 2022, le nombre de rendez-vous assurés par le Service Éco Habitat pour les particuliers a augmenté de 34% par rapport à 2021.

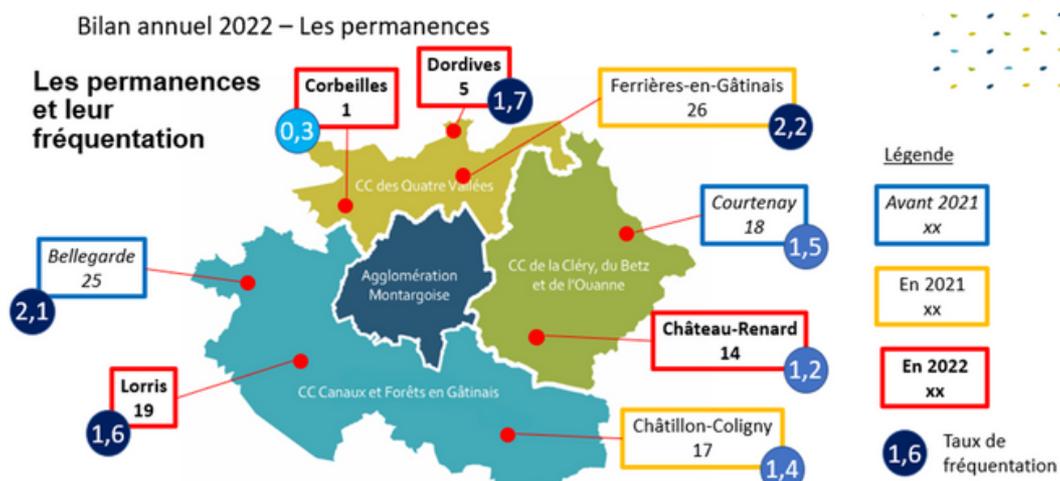
Pour faire face à la très forte augmentation de la demande, l'ADIL du Loiret et de l'Eure-et-Loir a dédié un 2ème conseiller à temps plein au Service Eco Habitat à compter du 1er janvier 2022.

Pour être au plus près des habitants, de nouvelles permanences décentralisées ont été mises en place en partenariat avec les EPCI du territoire. Ces quatre nouvelles permanences se tiennent :

- ➡ En partenariat avec la Communauté de Communes de Canaux et Forêts en Gâtinais :  
À l'espace des Services publics de Lorris  
Depuis février 2022, le 3ème mardi du mois
- ➡ En partenariat avec la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne :  
À la salle polyvalente de Château-Renard  
Depuis février 2022, le 2ème mercredi du mois
- ➡ En partenariat avec la Communauté de Communes des Quatre Vallées :  
À la mairie de Corbeilles ou en alternance  
À la mairie de Dordives  
Depuis juin 2022, le 1er mercredi du mois

Elles complètent les permanences mensuelles déjà mises en place à Bellegarde, Châtillon-Coligny, Courtenay et Ferrières-en-Gâtinais. Les pôles relais du territoire, à l'exception de Nogent-sur-Vernisson, bénéficient ainsi chacun d'une permanence.

La fréquentation de chacune de ces permanences est satisfaisante même si les dernières mises en place doivent encore trouver leur public (cf. Carte des permanences et de leur fréquentation, le taux de fréquentation étant calculé sur la base de 3 créneaux de rendez-vous ouverts par permanence).



### Une diversification des accompagnements spécifiques proposés aux particuliers

Afin de permettre le plus de passages à l'acte des projets de rénovation des particuliers, le Service Éco Habitat développe depuis plusieurs années différents accompagnements spécifiques. Par leur multiplicité, ces accompagnements doivent pouvoir répondre à la diversité des situations des projets de rénovation tant du point de vue de l'ambition du projet, des capacités du ménage ou de la nature du bâti.

#### Accompagnement renforcé dit A4 dans le cadre du programme SARE :

Dans le cadre des possibilités offertes par le programme SARE Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique et après une phase test en 2021, le Service Éco Habitat a proposé en 2022 un accompagnement privilégié de certains projets réunissant plusieurs critères :

- La réalisation d'au moins deux des quatre catégories de travaux : chauffage, production d'eau, ventilation et isolation de l'enveloppe de la maison
- Un gain énergétique d'au moins 35 % par rapport à la consommation annuelle en énergie primaire.

Cet accompagnement est mis en place en fonction des besoins des ménages identifiés. Il est notamment mobilisé pour des projets de rénovation performante par étape et se réalise en plusieurs phases :



Cet accompagnement n'est pas ouvert au public éligible ANAH (65% de nos contacts).

En 2022, 16 accompagnements renforcés A4 ont été réalisés.

#### Accompagnement des projets de rénovation performante avec DORÉMI :

Le Service Éco Habitat propose aux particuliers de rénover leur logement de manière complète et performante par le biais du dispositif DORÉMI. En faisant appel à un groupement d'artisans formé à ce type de prestation (ou en cours de formation), les particuliers peuvent bénéficier d'une rénovation basse consommation avec un accompagnement technique et financier intégral.



En 2022, aucun chantier DORÉMI n'a été réalisé ni aucun projet de rénovation complète et performante n'a été étudiés.

---

### Accompagnement des projets de propriétaires de bâti ancien avec Maisons paysannes de France :

Un partenariat a été établi en 2021 avec l'association Maisons Paysannes du Loiret, afin de proposer un accompagnement spécifique à destination des propriétaires de bâti ancien.

**maisons  
paysannes  
du loiret**

Maisons Paysannes du Loiret est une association, de loi 1901, ayant pour but la sauvegarde des maisons anciennes, en favorisant leur restauration, dans le respect du caractère propre à chaque région. Le domaine d'expertise de l'association porte prioritairement sur le bâti d'avant 1948 composés de matériaux géo ou biosourcés.

L'accompagnement, gratuit, consiste en une visite à domicile assurée par l'association et le Service Éco Habitat et à la définition conjointe d'un programme de travaux associant à la fois les enjeux du respect patrimonial du bâti ancien et de la rénovation énergétique.

### En 2022, ?

### Accompagnement des projets d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) avec les Compagnons bâtisseurs :

Une convention de partenariat pour mettre une place une offre d'Auto Réhabilitation Accompagnée avec l'association les Compagnons Bâtisseurs Centre Val-de-Loire a été signée en 2021.

L'action des Compagnons Bâtisseurs vise à :

- Agir au côté des « plus modestes », isolés, fragilisés
- Réhabiliter avec les habitants leurs logements dégradés
- Transmettre des savoir-faire et gestes techniques
- Participer à la remobilisation de la personne
- Impliquer des jeunes volontaires et bénévoles



**compagnons  
bâtisseurs**

Cette action est déployée à travers le Bricobus qui est un atelier mobile à destination des propriétaires occupants aux revenus très modestes. Il permet de réaliser des travaux, encadrés par des professionnels et aidés par des bénévoles, pour améliorer son logement ou limiter le reste à charge de travaux de rénovation réalisés par des artisans.

---

L'expérimentation de ce dispositif en 2022, financé par France Relance, a permis d'assurer sur le territoire

- 10 chantiers d'Auto-Réhabilitation Accompagnée, dont 3 chantiers de rénovations complète et performante,
- 40 visites à domicile
- 10 dépannages pédagogiques
- 24 animations dont des ateliers collectifs de formation au bricolage.

5 ménages ont été bénéficiaires de la plateforme SOLI'BAT, plateforme physique de mise à disposition de matériaux et matériels à des fins de lutte contre le mal logement et la précarité énergétique. Cet outil a pour objectif de récupérer des matériaux de construction, d'isolation thermique et des équipements de chauffage, de ventilation, et d'économie d'eau auprès d'entreprises afin d'en faire bénéficier, après épuisement de tous systèmes d'aides connus, les personnes ayant de faibles revenus dont l'habitat est insalubre, dégradé, mal isolé, et où la totalité des travaux indispensables à la maîtrise de l'énergie ne peut être conduite faute de financements.

### **La mobilisation et la formation des professionnels toujours au cœur du service**

#### Développement des partenariats et mobilisation des professionnels :

Le Service Éco Habitat a à cœur de développer des partenariats avec les acteurs de l'écosystème de l'habitat afin de développer et faciliter les projets de rénovation énergétique. Ces acteurs peuvent être des prescripteurs envers les ménages (ex. notaires, agences immobilières, etc.), des acteurs de la rénovation (artisans, architectes, etc.) ou des facilitateurs de celle-ci (ex. associations à caractère social, etc.).

Une rencontre avec le Réseau Éco Habitat a ainsi eu lieu le 25 mai 2022 à Fontenay-sur-Loing. Cette réunion avait pour but d'échanger à propos de leur modèle d'accompagnement des ménages en grande précarité et d'étudier les modalités de répliquabilité de celui-ci avec des acteurs locaux comme les Compagnons Bâisseurs et le Secours Catholique. 10 personnes ont participé à cette réunion.

En 2021, un travail commun entre la Fédération Française des Bâtiments (FFB) du Loiret et l'Union des Syndicats Français d'Architectes (UNFSA) a permis de définir une offre commune des architectes, via le contrat de rénovation globale, s'intégrant dans le schéma d'accompagnement des projets de rénovation performante, complète ou par étape.

### Sensibilisation et formation des professionnels

Le Service Éco Habitat propose régulièrement des sessions d'information ou de formation en lien avec différents partenaires à destination des professionnels de l'habitat et de la rénovation.

Une réunion a notamment été organisée en visioconférence le 31 mai 2022 pour informer les entreprises sur la diversité des aides financières dédiées à la rénovation énergétique. 10 entreprises ont participé à cette réunion.

Le Service Éco Habitat intervient également depuis cette année dans le cadre des formations mises en place par le Centre National de la Construction Paille installé à Montargis. Ainsi, une intervention a eu lieu le 25 octobre 2022 dans le cadre des modules de formation liés aux thèmes de France Rénov' et de la précarité énergétique proposés au sein de la formation « Chargé de projets Énergie et bâtiments durables ». 16 personnes étaient présentes.

Le Service Éco Habitat a mis en place sur le territoire le Dispositif Opérationnel de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles (DORéMI). DORéMI forme des groupements de professionnels du bâtiment à la rénovation énergétique complète et performante sur chantiers pilotes. Depuis 2015, 15 entreprises du PETR ont suivi la formation DORéMI. 3 groupements d'artisans sont aujourd'hui opérationnels.

Une formation « Module 1 DORéMI / Ensembliers solidaires » s'est tenue les 7 et 8 novembre 2022 dans les locaux du PETR Gâtinais montargois - 4 participants



**ALIMENTATION**

## Lauréat du Programme National de l'Alimentation, le PETR Gâtinais montargois s'engage dans un Projet Alimentaire Territorial

Suite au travail d'élaboration d'un Projet Territorial Agricole et Alimentaire (PTAA) en faveur du climat et de l'alimentation locale mené entre 2019 et 2021, le PETR Gâtinais montargois a saisi l'opportunité de s'engager dans une démarche structurée nationalement : le Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Lauréat de l'Appel à Projet du Programme National de l'Alimentation 2021-2022, le PAT Gâtinais montargois est ainsi reconnu Projet Alimentaire Territorial en émergence (c'est-à-dire de niveau 1) par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire depuis juin 2022.



### « PAT Gâtinais montargois, pour une transition agricole et alimentaire bas carbone par et pour tous »

Le PETR Gâtinais montargois a souhaité coconstruire, avec la participation de l'ensemble des partenaires locaux, une stratégie et un plan d'actions agricole et alimentaire visant à répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux, notamment climatiques, auxquels le territoire est confronté. Le Projet Alimentaire Territorial vise ainsi à mettre en place une transition agricole et alimentaire « bas carbone » par et pour tous.

Reposant sur la création d'une animation dédiée, le projet doit permettre :

- la mise en place d'une gouvernance locale agricole et alimentaire partagée,
- la promotion d'une alimentation locale bas carbone à travers des actions d'éducation alimentaire des habitants, d'accessibilité sociale et d'accompagnement de la restauration hors domicile,
- L'accompagnement de projets individuels et collectifs en faveur d'une agriculture locale bas carbone.

### Qu'est-ce un Projet Alimentaire Territorial ?

Un Projet Alimentaire Territorial, dit PAT, est un projet collectif et systémique ayant pour objectifs de rapprocher tous les acteurs de l'alimentation et mettre en cohérence l'ensemble des démarches pour développer une agriculture durable et une alimentation de qualité. Issu de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la pêche de 2014, les PAT répondent aux enjeux d'ancrage territorial de l'alimentation, de résilience alimentaire du territoire et de santé. Pour cela, les PAT étudient l'alimentation sous trois dimensions : économique, environnementale et sociale.



Remise du label « Projet Alimentaire Territorial en émergence » lors du Salon International de l'Agriculture à Paris le 3 mars 2022

---

Labellisé de niveau 1, le PETR Gâtinais montargois a obtenu une subvention pour l'animation du projet, ce qui a permis le recrutement d'une animatrice du Projet Alimentaire Territorial à temps complet à partir du 10 octobre 2022.

Ce même jour, Mme Catherine CORBY-GUÉNÉE a été élue vice-présidente en charge de l'agriculture et de l'alimentation durables, remplaçant M. Thierry DUPUIS et ajoutant la notion d'alimentation durable à cette commission.

Ce binôme élu-agent est en charge d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'actions du Projet Alimentaire Territorial, organisé selon 5 axes :

1. Initier et sensibiliser le public aux valeurs issues de l'agriculture et de l'alimentation durable : sensibilisation, éducation alimentaire, valorisation des métiers agricoles et alimentaires etc.
2. Rendre accessible à toutes et tous une alimentation saine et locale : promotion des circuits courts, informations de l'offre locale, soutien à l'implantation de nouvelles structures de transformation, lutte contre la précarité alimentaire etc.
3. Soutenir les structures de restauration hors domicile aux changements de pratiques plus responsables : aide au respect de la loi EGalim, lutte contre le gaspillage alimentaire, appui à l'approvisionnement local etc.
4. Promouvoir et développer une agriculture locale bas carbone et rémunératrice : valorisation des productions locales, maintien et développement de filières agricoles, promotion des pratiques bas carbone etc.
5. Travailler ensemble et fédérer les acteurs du territoire au PAT : création et animation d'un réseau d'acteurs du système alimentaire (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs), inclusion d'autres secteurs (environnement, consommation, tourisme, éducation, gestion des déchets etc.)

En 2023, deux projets déjà initiés pourront concrètement être conduits grâce aux nouveaux moyens humains dédiés au PAT :

- La nouvelle édition du guide des producteurs du Gâtinais montargois, opération En Direct du Producteur.
- L'opération Mon Restau Responsable, une expérimentation d'accompagnement collectif de la restauration collective.



*Focus Contrat Régional de Solidarité Territoriale Gâtinais montargois 2020-2026 – Actions de soutien aux projets agricoles : Le PETR Gâtinais montargois accompagne aussi la transition dans les exploitations agricoles avec la mobilisation des aides de la Région Centre-Val de Loire inscrites au Contrat Régional de Solidarité Territoriale. En 2022, 86 600 € ont été accordés à 4 projets de diversification agricole dont 2 en agriculture biologique.*

### **Planter des arbres, un atout pour les exploitations agricoles du Gâtinais montargois**

Initiée en février 2020, l'étude pour le développement de l'agroforesterie dans le territoire du Gâtinais montargois a été restituée et présentée à une trentaine d'acteurs du territoire, élus, agriculteurs, membres du conseil de développement et partenaires techniques le 26 avril 2022 à Montbouy.

Engagée dans le cadre des travaux liés au Plan Climat Air Énergie Territorial et à la politique de préservation de la ressource en eau animée par le PETR Gâtinais montargois, l'étude a permis d'identifier les opportunités à implanter des systèmes agroforestiers pour répondre aux différents enjeux du territoire mais aussi aux besoins des agriculteurs.

Les services apportés par l'agroforesterie, les types de modèles et essences à implanter en fonction des besoins identifiés mais aussi les points de vigilance ont ainsi été analysés. Des fiches techniques pour chaque modèle agroforestier ont été établies afin d'apporter un premier éclairage technique aux agriculteurs qui seraient intéressés.

Cette étude a été réalisée avec l'appui financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et a été conduite par un groupement d'assistance à maîtrise d'ouvrage composé de la Chambre d'agriculture du Loiret et de deux experts agroforestiers, MM. Yves BACHEVILLIER et Christophe SOTTEAU.



Restitution de l'étude de développement de l'agroforesterie le 26 avril 2022

Une journée technique à destination des agriculteurs, « Planter des arbres, un atout pour mon exploitation ! » a ensuite été organisée le 9 mai 2022 à Conflans-sur-Loing (cf. la partie « Protection de la ressource en eau » du présent rapport d'activité).



**ÉCONOMIE**

---

« Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qui relèvent de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire. Cette coordination se réalise au travers de Fiches Action proposées, construites et animées par les acteurs locaux dans une approche « du bas vers le haut ».

Les ambitions et priorités des intercommunalités signataires du contrat T.I sont basées sur la formation, l'attractivité et le développement économique du territoire, la compétitivité et la performance des entreprises.

Pour assurer le pilotage sur l'année 1 du « Territoire d'Industrie », un binôme avait été constitué. Il s'agissait d'un élu M. Jean-Jacques MALET, VP de CCCFG et VP Dev Eco du PETR et d'un acteur industriel M. Patrick BOURRELIER, dirigeant de JSM PERRIN.

M.BOURRELIER a souhaité céder ses fonctions et c'est M. Frédéric FOURGEUX, dirigeant de 2 sites de production HUTCHINSON à Chalette-sur-Loing et à Briare qui a repris la présidence de l'ADIM en décembre 2022.

Chargé d'animer la démarche, le binôme est garant des actions contractualisées.

**Rappel des 7 fiches Action validées dès la prise de poste de la Chargée de Développement Economique en mars 2021 + 2 Fiches Action créés à son arrivée.**

Fiche Action T-01 : Création d'une association par et pour les industriels (toutes filières confondues) du Montargois en Gâtinais

Fiche Action T-02 : Recrutement d'un chef de projet T.I

Fiche Action A-01 : Stratégie de développement économique du bassin de vie du Montargois et sa mise en œuvre

Fiche Action R-01 : Attractivité des métiers et orientation : mise en place d'actions et réalisation d'outils de promotion des métiers de l'industrie auprès des publics enseignants, orientant, parents et élèves

Fiche Action R-02 : « DEFI – Une formation pour un emploi » :développer l'Emploi par des formations inclusives

Fiche Action R-02 : De Recruteur à Séducteur de Talents

Fiche Action I-01 : Mettre en place un plan de sensibilisation et d'accompagnement des PME et ETI industrielles vers l'industrie du futur

Fiche Action T-03 : Recrutement d'un chargé de mission GPECT

Fiche Action T-04 : Économie Circulaire et Ecologie Industrielle Territoriale

---

L'ADIM, Association des Industriels du Montargois (fiche Action T-01), est venue grossir les groupements d'entreprises déjà existants et actifs, constituant un tissu économique dense et dynamique. Calquée sur l'historique et l'existence du MEPAG dans le Giennois il y a plus de 50 ans, cette association, créée en décembre 2019 réunit 10 membres administrateurs à sa création et au total 23 membres à fin 2023.



#### Objectifs :

- Améliorer la communication entre industriels
- Promouvoir les métiers de l'industrie et les industries du territoire
- Faciliter le quotidien des industriels en encourageant des synergies entre eux

Ils étaient au nombre de 10 membres administrateurs à sa création en décembre 2019. L'association compte 23 adhérents en 2022, son potentiel pour le bassin de Montargis étant d'environ 80 entreprises.

Les membres du bureau se sont répartis en groupe de travail afin d'avancer sur certains axes de réflexion et de mener des actions :

- Activités de l'association : JSM PERRIN, HUTCHINSON, GFIL GOFFIN
- Formations/Recrutement : REDEX, GFIL GOFFIN, HUTCHINSON
- Développement Industriel : ECO-LOGISTIQUE, JSM PERRIN
- Ecologie Industrielle Territoriale : SOFRASER, TOUTENKAMION
- Attractivité du territoire : RS ISOLSEC, ADIFA, AMC INDUSTRIE

L'activité de l'association en 2022 a été marquée par une conférence sur la Santé/Sécurité au travail (09/06/2022) animée par la CARSAT.

Des portes ouvertes : L'objectif est de valoriser les entreprises industrielles du territoire et de développer les relations entre entreprises et avec les réseaux d'acteurs économiques.

- REDEX (11/02/2022) : Cette visite a permis de faire découvrir tous les corps de métiers de l'entreprise, en passant par les bureaux d'études, jusqu'à l'assemblage des machines comme une planeuse C20 destinée au marché chinois et un laminoir pour un client français, présents dans l'atelier ce jour. Les visiteurs ont ainsi pu comprendre toutes les phases nécessaires pour mener des projets industriels de haute technologie et de haute précision
- COMEXO (7/12/2022) : Ils élaborent des produits alimentaires en circuit frais, il a été nécessaire pour chacun de respecter quelques règles indispensables. 26 industriels ont répondu présents.



---

Cet événement a fait préalablement l'objet d'une création visuelle par la chargée de Communication du PETR, ainsi qu'une diffusion de l'information en amont et en aval de l'événement sur les différents réseaux de communication (presse, mailing, réseaux sociaux). L'organisation de l'évènement ainsi que le suivi des inscriptions sont réalisées par la chef de projet T.I.

La chef de projet TI (fiche Action T-02) recrutée en mars 2021, assure la coordination et la mise en œuvre des fiches actions définies dans le cadre de TI :

- Fédérer les différents acteurs du territoire autour de projets concrets
- Organiser et animer les réunions et les groupes de travail
- Rechercher et formaliser les moyens de mise en œuvre des fiches actions (partenariats, financements...)
- Monter des évènements en lien avec l'Industrie et ses métiers
- Participer aux réunions de Comité de pilotage du programme au niveau régional et national
- Assurer la communication et la promotion du programme et de ses résultats
- Reporter aux élus l'état d'avancement de la mission et les conseiller sur les participations éventuelles des EPCI

#### Objectifs :

- mettre en œuvre les actions du TI
- Organiser la gouvernance
- Animer le dispositif TI.

Augmenter le nombre d'adhérents de l'ADIM représente une action majeure. Le développement de l'association, un an après la prise de poste de la chargée TI fait suite aux rendez-vous en entreprises, aux invitations à participer aux conférences de l'ADIM, à la promotion de l'ensemble des dispositifs/opérations proposés par l'Etat, la Région et les acteurs du territoire (Pôle Emploi, Mission locale, le Conseil départemental, les Chambres consulaires...). On peut citer les forums de l'emploi, de l'orientation, la Nuit de l'Orientation, 100 chances 100 emplois, ...). C'est par la promotion d'évènements et l'appel à leur implication que les entreprises perçoivent leur intérêt à participer et cotiser à un club d'entreprises. Le périmètre du Chef de projet T.I couvre néanmoins un périmètre plus large que celui de l'ADIM. Il est désormais porté à 126 communes et plus de 175 000 habitants suite à l'extension du contrat à Berry-Loire Puisaye, celle-ci ayant fait l'objet d'une validation des services de l'Etat début 2022.



Le recrutement de ce Chef de projet T.I a été financé par une subvention FNADT obtenu pour 80 000 € pour 2 ans, une partie est également financée par les 5 Communautés de Communes du Contrat.

En année 2, 15 entreprises industrielles ont été rencontrées pour la première fois (vs 40 en année 1). Les dispositifs Choc Industriel, Ecologie Industrielle et Territoriale et Le Show T.I ont permis de développer les prises de contact sous un format différent, mais tout aussi profitable pour chacun des participants. Ces démarches ont permis de mener avec les entreprises des réflexions sur la mobilité de leurs salariés, les freins identifiés à l'emploi, les difficultés de visibilité métiers, l'importance du développement de la marque employeur et de leur attractivité pour asseoir leur ancrage territorial.

Ces éléments permettent d'étoffer les thématiques à proposer à l'ADIM pour déterminer le choix des conférences/ ateliers. Ils viennent également nourrir les plans d'actions du PETR avec les agents Climat-Energie, Mobilité, Eco-Habitat, Transitions et Projet Alimentaire Territorial.

La fiche Action R-01 a pour objectif de renforcer l'attractivité des métiers, des formations, des entreprises du territoire par la mise en place d'actions et réalisation d'outils de promotion des métiers de l'industrie auprès des publics enseignants, orientant, parents et élèves.

Le constat est que les métiers de l'industrie sont méconnus et souffrent d'une image négative. Il est nécessaire de rétablir la réalité auprès des jeunes, de leurs parents et du personnel enseignant et orientant.

---

Objectifs :

- Mettre en valeur les différents métiers de l'industrie, les secteurs d'activité, les conditions de travail, les possibilités d'évolution afin de donner envie au plus tôt aux jeunes de s'orienter vers ces métiers par choix et non par défaut.
- Créer du lien et de la cohérence du collège aux filières Post-Bac pour promouvoir les filières techniques.
- Augmenter le nombre de stagiaires en industrie de façon à améliorer l'image de ces entreprises.

Les industriels de territoire souhaitent s'engager activement pour valoriser l'image des métiers de l'industrie et favoriser l'orientation des jeunes vers les filières industrielles.

Plusieurs actions ont été envisagées dans la fiche Action initiale à l'échelle des bassins de vie Montargois et Giennois :

- Participation de l'ADIM au Forum Orientation de Montargis,
- Participation des industriels aux journées de formation des professeurs principaux de 4ème, 3ème et seconde,
- Organisation de journée de cours déportés permettant aux élèves et aux enseignants de visiter les industries et d'échanger avec les salariés,
- Mise en place de projets élèves/industriels dans le cadre des programmes pédagogiques,
- Facilitation des stages découvertes des 3èmes en industrie,
- Développement des supports de communication sur les métiers de l'industrie par les élèves pour les élèves,
- Mise en place de parrainages entre industriels et écoles
- Création d'un calendrier de visites des équipes pédagogiques dans les différentes entreprises du bassin du Giennois et du Montargois
- Développement du partenariat existant avec l'Education nationale concernant les cordées de la réussite ou les parcours d'avenir en établissant un cahier des charges et en contractualisant avec tous les établissements scolaires du bassin de vie. (Relation entreprise, école, collectivité, famille)

La mise en œuvre de cette fiche s'est inscrite dans le contexte du transfert de la compétence « Orientation - information sur les métiers » de l'Etat vers la Région (loi du 5 septembre 2018).

C'est pourquoi la relation avec la Chargée régionale en Orientation a été établie dès la prise de poste du binôme de la cellule Dev Eco au PETR. L'objectif étant de poursuivre et amplifier les actions déjà menées par le MEPAG en matière de rapprochement entre industriels et Education Nationale et de réactiver le Comité Local Ecole Entreprise dans le Montargois.

En effet, c'est le lycée professionnel Marguerite AUDOUX de Gien qui est pilote d'actions de rapprochement avec les entreprises du bassin du giennois, en collaboration très étroite avec le MEPAG. En 2021, une action d'animation test a été réalisée par la Chargée GPECT, dans le cadre du parcours Avenir auprès des classes de 4ème du collège de Sully, mobilisant les élèves sur la notion de « Compétences dans le monde professionnel ». En 2022, ce module a été déployé dans différents collèges du territoire et adapté selon les classes, de la 5ème à la 4ème.

Lors d'une animation conjointe avec le MEPAG et le service orientation de la Région Centre Val de Loire, une présentation a été réalisée, en novembre 2022 auprès des responsables d'établissements scolaires et professeurs principaux mettant en valeur les entreprises, les caractéristiques économiques du territoire, l'approche compétences tout au long de la vie. Cette matinée s'est poursuivie l'après-midi par des visites d'entreprises locales.

Pour le Gâtinais montargois, en mai et en novembre 2022, des journées d'accueil ont été coorganisées dans les lycées professionnels de l'agglomération et les entreprises locales à destination des professeurs principaux de collèges.

Selon un programme établi de 8h30 à 17h, ces journées s'articulaient, le matin, autour d'une présentation des disciplines proposées par le lycée et d'une visite des locaux et plateaux techniques, suivies l'après-midi, après un déjeuner partagé dans l'établissement, de visites d'entreprises et de présentation métiers. La mise en relation entre les entreprises et les établissements est réalisée grâce à une prise de contact de la Chef de projet T.I avec qui la relation est déjà établie. Le but étant d'organiser une visite dans un timing contraint, avec des interventions pertinentes de salariés et un temps de réponses aux questions des professeurs.

Synthèse des rencontres écoles-entreprises organisées en novembre 2022 sur l'année 2 :

Établissement	Domaine de formation	Date	Entreprises visitées
CFA Est Loiret	Maintenance, coiffure, petite enfance, commerce/vente	10/11	La Mie Câline, ATAC autos pièces, LEFORT & Fils, KEOLIS
J. Verdier	Mode, commerce/vente, accueil, administration, logistique	15/11	MIC, APERAM, INNOLATION, LEFORT & Fils, FLS
Durzy	Industrie, arts appliquées	15/11	HUTCHINSON
Saint Louis	Service en restauration, cuisine, pâtisserie	17/11	OH Terroir
Lycée en Forêt	Gestion/management, sciences et laboratoire	22/11	Louis LEMOINE, ORCOM
Château Blanc	Industrie, santé/social, transition numérique et énergétique, agencement/menuiserie	24/11	SANOFI (prod), INNOLATION
EREA		29/11	AFL isolation, DEBOISE



Une belle réussite pour les 2 parties prenantes, Education Nationale et Entreprises privées qui permet d'entrevoir un renouvellement de cette opération à la saison prochaine, avec possiblement d'autres établissements et de nouveaux partenaires.

L'objectif principalement visé est celui d'apporter un complément d'information aux enseignants dans le but d'optimiser l'orientation des futurs lycéens. Ces journées restent également ouvertes à tous personnels orientant et aux entreprises elles-mêmes.

Une soirée de rencontres entre les entreprises et les établissements scolaires le 13 avril 2022 au 507 Fab House d'HUTCHINSON

Il a été mis en œuvre un temps de rencontre entre personnels de direction de l'EN et les entreprises engagées dans les actions Ecole-Entreprise sous la forme d'atelier/table ronde autour de problématiques communes. La confrontation des différents points de vue a permis d'engager une réflexion partagée sur les projets et actions à mener dans l'avenir sur le territoire.

#### Objectifs, contenu et déroulé :

Proposer aux différents acteurs engagés dans la relation Ecole-Entreprise sur le bassin un temps d'intelligence collective poursuivant plusieurs objectifs :

- Mieux se connaître/interconnaissance des acteurs
- Retranscrire et valoriser les expériences vécues/les projets menés
- Ecrire la suite ensemble pour répondre au mieux aux besoins des uns et des autres / Co-construction autour de problématiques communes



### L'opération Choc Industriel

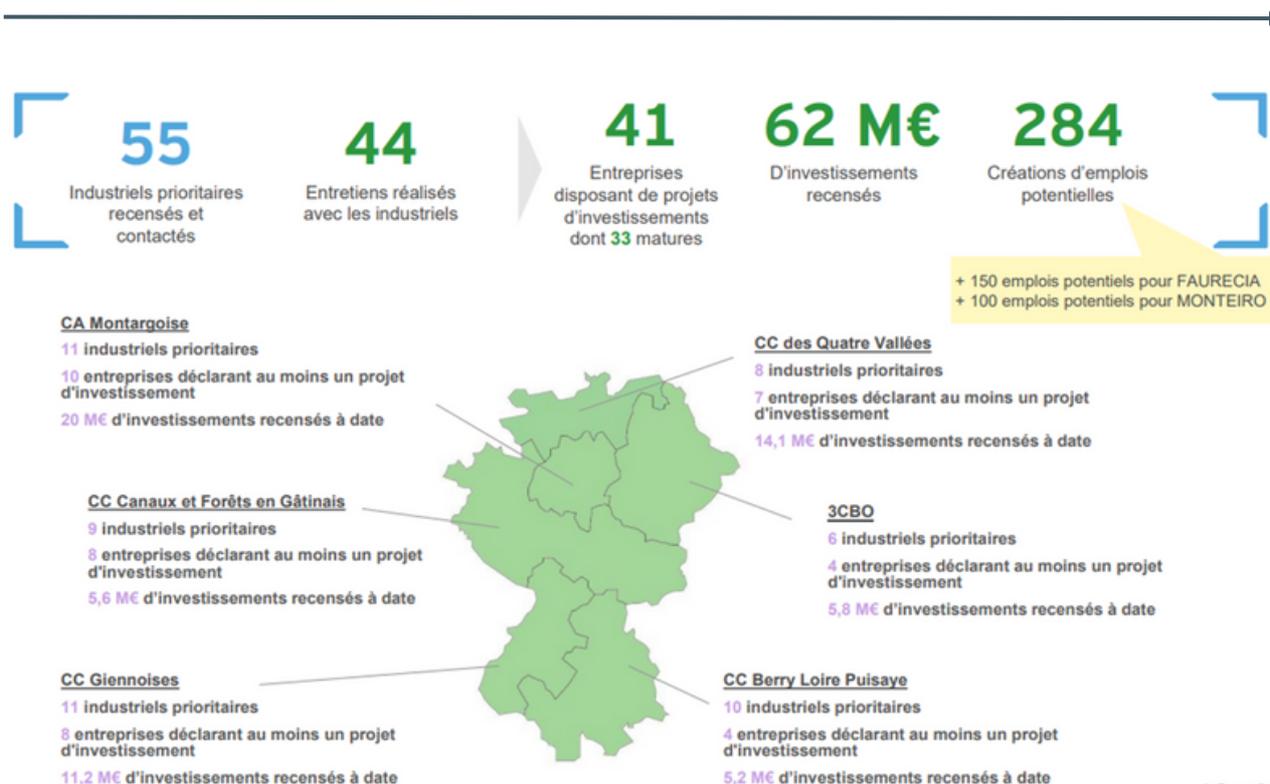
L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et le programme Territoires d'industrie ont mis en place un dispositif d'accompagnement et d'appui en ingénierie dédié pour les Territoires d'industrie ayant connu un choc industriel fort.

Le ministère chargé de l'Industrie, ayant sélectionné au niveau national 10 territoires, dont le Territoire d'industrie du Montargois et Giennois, le pôle de développement T.I a été sollicité en février 2022 sur la rédaction d'une note d'expression des besoins dans un délai très court. (Cf Annexe) Ce document a permis d'orienter au mieux l'accompagnement qui a dû se déclencher très rapidement (début mars) et pendant une courte période (jusqu'à mi-mai). Cette feuille de route rappelle les 6 grandes filières industrielles du Grand Montargis et du Giennois ainsi que les enjeux économiques qui animent notre bassin de vie.

Cette mission a consisté :

- D'une part en un accompagnement en ingénierie par le cabinet d'étude Ernst & Young, avec pour ambition de pérenniser le tissu industriel des territoires et de construire une stratégie industrielle territoriale
- D'autre part en un soutien financier de projets industriels similaires à ceux financés dans le cadre de France Relance mais, ici, via une enveloppe nationale dédiée.

Suite à une pré-sélection d'entreprises devant relever des enjeux majeurs pour leur développement réalisée par les développeurs économiques de chaque EPCI, et afin d'accompagner au mieux les projets locaux, des points hebdomadaires ont réuni le cabinet d'étude, le référent de l'agence DEV'UP, le président de T.I et la chef de projet T.I. Cette short-list d'entreprises, au nombre de 44, a entraîné des temps d'entretiens avec chacune d'entre elles, systématiquement en binôme avec le cabinet et un développeur économique ou le Pôle Dev Economique du PETR. Ces temps étaient dans le même temps l'occasion de présenter les missions du PETR, de promouvoir l'ADIM ou le MEPAG ainsi que les dispositifs, notre aide à la relation inter-partenaire et les projets en cours.



Cette opération a soulevé que notre T.I affichait un dynamisme économique fort comparativement à d'autres T.I que se traduit au travers de quelques chiffres clés :

- 95% des industriels rencontrés ont des projets d'investissement vs 75% au niveau national
- 284 nouveaux emplois induits par ces nouveaux projets vs 262 au niveau national

Au total, 33 projets ont été identifiés vers des dispositifs d'aides dont 15 dossiers déposés sur le dispositif T.I « Choc Industriel », les lauréats sont au nombre de 11 dans notre bassin économique. Cette opération a engendré des prises de contacts régulières entre les entreprises et la cellule Dev Economique, les relations ont ainsi été favorisées pour déployer favorablement d'autres actions T.I comme celui du Centre de formation de Nogent, le Forum des métiers industriels ou les liens avec l'Education Nationale à travers le CLEE.

(Fiche Action T-03) Recrutement d'un chargé de mission GPECT

Il est proposé que le PETR, dans le cadre de sa compétence en animation et coordination du développement économique de son territoire, crée ce poste et en assure le financement avec le soutien de la Région Centre Val de Loire pour une durée de 3 ans. Le PETR a effectué sur cette mission le recrutement de Madame ADELE, chargée de mission sur cette thématique pour réaliser les missions. Cette démarche GPEC est une approche partenariale de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences sur les territoires. Elle développe une méthodologie préventive et opérationnelle des besoins en ressources humaines à court et moyen terme. C'est un outil d'anticipation et de régulation des mutations économiques. Inscrite dans un processus logique et permanent, cette démarche consiste à élaborer des plans d'actions prévisionnels pour ajuster les besoins de demain et les ressources humaines actuelles.

---

(Fiche action T-04) Economie Circulaire et Ecologie Industrielle Territoriale

L'ADEME et la Région Centre-Val de Loire ont lancé le 23 mars 2021 un Appel à Candidature à destination des collectivités locales et associations qui souhaitent déployer une démarche d'Écologie Industrielle Territoriale (AAC-EIT).

Le PETR avec l'appui de ses partenaires a décidé de candidater à cet Appel à Candidature afin de déployer l'Écologie Industrielle et Territoriale à l'échelle du bassin de vie de Montargis dans le cadre d'une expérimentation d'une durée de 24 mois. Une convention de partenariat a été signé entre les chambres consulaires et le PETR.

Le projet a permis :

- L'émergence de synergies entre les entreprises de 1er niveau et de synergies structurantes,
- L'appropriation de la démarche EIT par les acteurs locaux à travers la mise en pratique mais aussi le transfert des méthodes et outils liés à l'EIT à destination du territoire,

La définition d'un modèle économique de pérennisation de la démarche EIT au-delà de cette période de 2 ans est en cours.



**PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU**

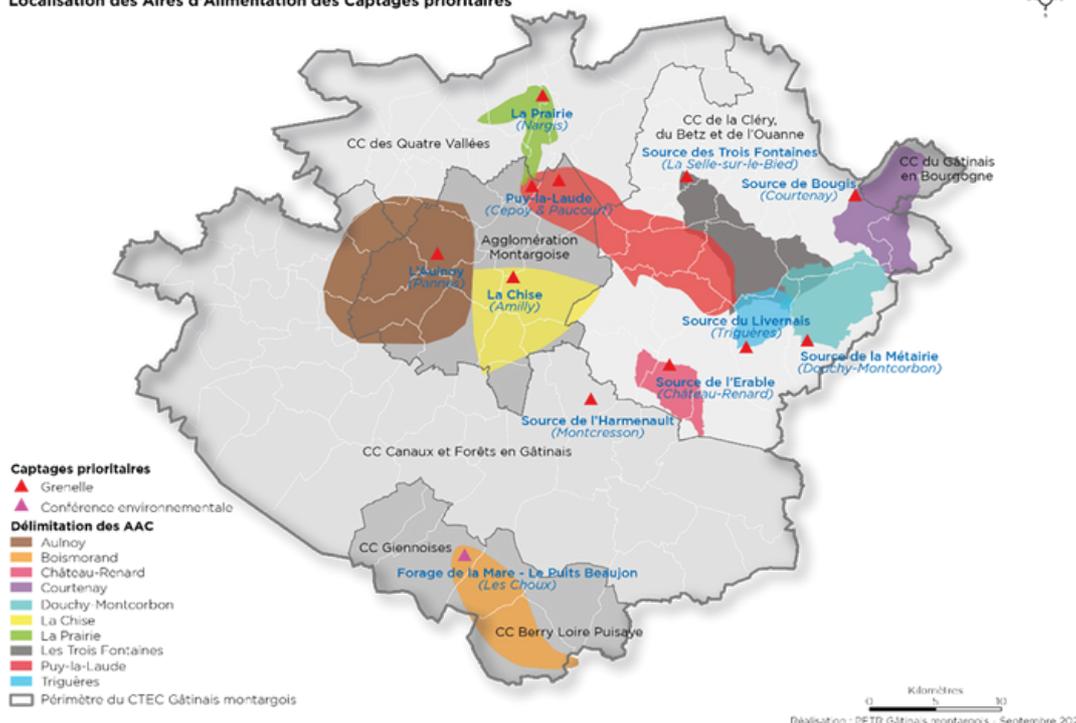
### 1. Cellule d'animation pour la protection des ressources en eau

La cellule d'animation portée par le PETR Gâtinais montargois est principalement en charge de l'émergence, de l'accompagnement et du suivi d'opérations préventives sur les Aires d'Alimentation de Captages (AAC ou BAC) prioritaires du bassin versant du Loing intermédiaire dans le Loiret. La cellule concentre son activité sur 10 AAC dans l'objectif de préserver ou restaurer la qualité des eaux qui y sont captées pour l'approvisionnement en eau potable de la population. Ces AAC représentent une superficie de 44 620 ha dont 24 467 ha à usage agricole.

La cellule d'animation travaille en partenariat avec les 9 collectivités maîtres d'ouvrages de captages prioritaires suivantes :

- L'Agglomération Montargoise pour les AAC de la Chise et de l'Aulnoy,
- La Commune de Courtenay pour l'AAC de Courtenay (source de Bougis),
- La Commune de Triguères pour l'AAC de Triguères (source du Livernais),
- La Commune de Douchy-Montcorbon pour l'AAC de Douchy-Montcorbon (source de la Métairie),
- Le SIAEP de Boismorand – Les Choux – Langesse pour l'AAC de Boismorand-Les Choux (forage de la Mare – le Puits Beaujon),
- Le SMAEP de Château-Renard pour l'AAC de Château-Renard (source de l'Erable),
- Le SIEP de La Prairie pour l'AAC de la Prairie (forages de Nargis),
- Le SMAEP de Puy-la-Laude pour l'AAC de Puy-la-Laude,
- Le SIAEP de la Cléry et du Betz pour l'AAC des Trois Fontaines.

Contrat Territorial Eau et Climat Gâtinais montargois  
Localisation des Aires d'Alimentation des Captages prioritaires



---

La cellule est composée de trois postes d'animateurs :

- Laetitia DUFFET en charge de la coordination de la cellule d'animation, du suivi du programme d'actions du CTEC et également en charge de l'animation spécifique sur les AAC de Boismorand et Nargis,
- Manon SAINT-JALMES en charge de l'animation spécifique sur les AAC des Trois Fontaines, Puy-la-Laude, Château-Renard, Triguères, Douchy-Montcorbon et Courtenay,
- Robin CHOLET en charge de l'animation spécifique sur les AAC de la Chise et de l'Aulnoy.

En 2022, des vacances de postes importantes ont eu lieu à la suite du départ de Mme DUFFET en janvier puis de M. CHOLET en avril. Les recrutements mis en œuvre pour les remplacer n'ont pas abouti en 2022. Cela a donc impacté la réalisation des actions prévues pour l'année 2022.

A partir d'octobre 2022, Mme Catherine CORBY-GUÉNÉE a remplacé M. Thierry DUPUIS en tant que Vice-Présidente du PETR en charge de l'Agriculture et l'Alimentation durables.

## **2. Signature et mise en œuvre du Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) Gâtinais montargois**

Dans le but de poursuivre les actions engagées depuis 2009 et dans le cadre du 11ème programme de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, un Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) a été élaboré dans le courant du premier semestre 2021 en partenariat avec l'Agence de l'eau et les 9 collectivités maîtres d'ouvrages.

Ce Contrat s'appuie sur un programme d'actions ambitieux dont le budget prévisionnel pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024 est estimé à 1 151 900 €.

Ce programme d'actions a été élaboré en concertation avec les collectivités maîtres d'ouvrages concernées mais également les différents acteurs du territoire agricoles et non agricoles.

Le programme d'actions ambitieux de ce CTEC est composé de 32 actions dont 3 sont considérées comme prioritaires pour l'adaptation au changement climatique :

- Promouvoir les techniques alternatives au désherbage chimique,
- Promouvoir les systèmes agroforestiers et l'implantation de haies,
- Promouvoir l'enherbement des parcelles vulnérables.

---

L'ensemble des actions du CTEC est financée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie à hauteur de 80%. Le reste à charge est réparti principalement entre les collectivités maîtres d'ouvrages concernées et le PETR.

Le 21 janvier 2022 a eu lieu la signature du CTEC entre le PETR et l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Les collectivités maîtres d'ouvrages ont été associées par la signature d'une charte de partenariat avec le PETR. Cette charte synthétise le contexte, les enjeux, le programme d'actions liés au CTEC et définit les engagements des signataires.



### **3. Poursuite des actions emblématiques : contractualisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, campagne de mesures de reliquats azotés et suivi renforcé de la qualité de l'eau des captages**

#### Contractualisation de MAEC

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont des mesures proposées au titre de la Politique Agricole Commune (PAC). En contrepartie d'une rémunération financière, les agriculteurs s'engagent, en fonction du type de mesure choisie, sur une période de 1 an ou de 5 ans à respecter un cahier des charges visant principalement la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires.

En 2022, 18 engagements en MAEC ont été contractualisés sur les AAC animées par le PETR, pour une surface d'environ 2 700 ha. Cela représente environ 70 agriculteurs actuellement engagés en MAEC depuis 2018 et suivis par la cellule d'animation, avec 20% de la surface agricole des AAC engagés.

Les animateurs du PETR accompagnent les agriculteurs qui s'engagent pendant la durée de leur engagement (réalisation de diagnostics, des bilans annuels, accompagnement technique et administratif individuel, etc.)

Dans le cadre de la nouvelle PAC 2023-2027, un nouveau Projet Agro-Environnemental et Climatique a été élaboré et déposé auprès de la DRAAF Centre-Val de Loire fin 2022 pour continuer à proposer de nouvelles MAEC aux agriculteurs des AAC en 2023.

### Campagne de mesures de reliquats azotés

Concernant la limitation du lessivage d'azote vers les nappes servant à l'approvisionnement des captages, des campagnes de mesures de reliquats azotés sont réalisées depuis plusieurs années, sur les AAC dont les captages ont des teneurs en nitrates élevées. Un reliquat correspond à une analyse de la teneur en azote d'un échantillon de terre prélevé dans une parcelle agricole à 3 niveaux de profondeurs différentes. Ces mesures permettent de mieux comprendre la dynamique de l'azote dans les sols, d'estimer le lessivage pendant l'hiver et d'interpréter les résultats obtenus en fonction des pratiques agricoles. L'objectif ultime est de sensibiliser les agriculteurs et les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques. La réalisation de cette opération a été confiée à la Chambre d'agriculture du Loiret. Les prélèvements des échantillons sont effectués par une entreprise spécialisée (France Prélèvements). Les analyses des teneurs en azote sont effectuées par le Laboratoire d'analyses de la Chambre d'agriculture. Celle-ci a également pour mission l'interprétation des résultats. Les animateurs du PETR réalisent l'ensemble du suivi technique et administratif de cette action. Ils sont également en lien direct avec les agriculteurs participants pour choisir les parcelles prélevées, recueillir les pratiques agricoles et échanger sur les résultats obtenus. L'année 2022 a donc été consacrée au suivi de la campagne de mesures 2021-2022 et à la reconduction de cette opération pour 2022-2023. Cette action a été temporairement suspendue sur l'AAC de la Chise en l'absence d'animateur. Pour les AAC de Château-Renard, Courtenay, Douchy-Montcorbon, Puy-la-Laude et les Trois Fontaines, ce sont plus de 180 parcelles qui sont suivies avec une cinquantaine d'agriculteurs impliqués dans la démarche.



### Suivi renforcé de la qualité de l'eau des captages

Le suivi renforcé de qualité des eaux brutes de 23 captages du territoire permet de suivre plus régulièrement que la réglementation ne l'exige l'évolution de la qualité de l'eau potable.

En 2019 avait été élaboré le marché relatif aux analyses de qualité d'eau, d'une durée d'un an reconductible attribué au laboratoire CARSO-LSEHL. Les premiers prélèvements ont eu lieu en octobre 2019 et se sont poursuivis depuis, à raison d'un prélèvement par mois pour chaque captage. Cette opération a été reconduite d'octobre 2022 à septembre 2023, pour suivre la qualité des eaux brutes des captages pour la dernière année du marché en cours.

#### 4. Journée technique agricole sur la plantation d'arbres sur les exploitations

La promotion de l'implantation de haies et l'agroforesterie est une des actions emblématiques du CTEC. L'agroforesterie correspond à l'association d'arbres dans les parcelles ou les exploitations agricoles. Elle peut prendre différentes formes : haies, bandes boisées, alignement d'arbres dans ou en bordure des parcelles, qui peuvent répondre aux objectifs de l'agriculteur (production, amélioration de la fertilité des sols ou du bien-être animal, adaptation au changement climatique, etc.) et aux enjeux du territoire (stockage de carbone, limitation des intrants, développement de la biodiversité, atténuation du changement climatique, etc.)

A la suite de l'étude menée par le PETR concernant les potentialités de développement de l'agroforesterie sur le territoire, une journée technique a été proposée aux agriculteurs du territoire avec la participation de plusieurs experts agroforestiers. Cette journée a permis de présenter les résultats de l'étude ainsi que de donner aux 12 agriculteurs participants des bases pour développer leur projet de plantation d'arbres sur leurs parcelles. Une visite a également eu lieu chez un agriculteur ayant implanté des haies sur ces parcelles récemment.



#### 5. Finalisation de l'étude d'interprétation des données de qualité des forages (CPGF-Horizon)

Cette étude, portée par le PETR Gâtinais montargois pour le compte des collectivités maîtres d'ouvrages des captages prioritaires et subventionnée à 80% par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, a été initiée fin 2019 et a démarré au début de l'année 2021.

Elle avait pour objectifs de :

- Interpréter les résultats du suivi renforcé pour chaque captage,
- Expliquer les différences de qualité observées entre les captages,
- Proposer des préconisations de suivi et d'actions.

Cette étude a été confiée au bureau d'études CPGF-Horizon.

Lors de cette étude, différentes missions ont été réalisées :

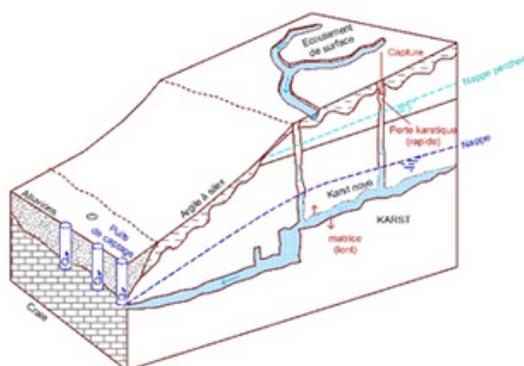
- Visite de chaque forage pour en comprendre le fonctionnement
- Recensement et collecte des données existantes sur la conception du forage, les études déjà réalisées et les données historiques de qualité de l'eau
- Création d'une fiche par captage pour synthétiser son fonctionnement et d'un schéma conceptuel pour décrire l'alimentation en eau et les sources de pollution possibles
- Modélisation des flux de nitrates sur l'AAC des Trois Fontaines
- Rédaction des rapports avec des préconisations de suivi et d'actions
- Réalisation de réunions de restitution à destination des collectivités maîtres d'ouvrages et des agriculteurs des AAC

L'étude a été finalisée en 2022 avec la présentation des résultats lors de différentes réunions de restitution, ainsi que la rédaction et la diffusion des rapports.

#### PETR Gâtinais Montargois

ETUDE DES CAPTAGES PRIORITAIRES DU PETR - INTERPRETATION DES RESULTATS DU SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX BRUTES PRELEVEES sur les ouvrages de Trois Fontaines

Figure 3-7 Schéma conceptuel des ouvrages de Trois Fontaines





**TOURISME**

## SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Entre 2018 et 2019, le schéma de développement touristique a été réalisé en collaboration avec les 4 EPCI et le PETR Gâtinais montargois grâce à Tourisme Loiret.

Des enjeux et axes d'actions ont été inscrits dans ce document et les deux dernières années ont permis de débiter le travail collectif de mise en œuvre de ces actions.

Pour rappel, voici les enjeux et axes mis en avant dans le schéma de développement touristique :

### **ENJEU 1 : Construire une image de territoire commune : 1 pays, 4 OT, 1 destination :**

- Création d'une communication globale et de produits touristiques à l'échelle du territoire pour proposer une offre globale à la clientèle.

### **ENJEU 2 : Renforcer l'offre touristique en s'appuyant sur les atouts naturels et patrimoniaux du territoire :**

- Capitaliser sur le potentiel du territoire en matière d'offre nature et d'itinérance : construire une offre touristique basée sur l'itinérance douce et la découverte des atouts naturels singuliers du territoire ;
- Développer l'attractivité culturelle et patrimoniale ;
- Structurer, qualifier et développer l'offre d'hébergement touristique.

### **ENJEU 3 : Optimiser l'organisation et l'accueil touristique du territoire :**

- Organisation et gouvernance ;
- Accueil dans les murs : Développer les services (comme la location de vélos) dans les Offices de Tourisme...
- Accueil hors-les-murs : Créer un réseau de PIT (Point Information Tourisme), développer un réseau de bornes interactives...

Le poste de chargé de développement touristique du PETR Gâtinais montargois a pour mission d'animer le réseau d'acteurs, institutionnels ou privés, et de coordonner les actions portées par ce schéma tout en soutenant des projets à échelle plus locale, voire, à l'inverse, départementale et/ou régionale.

## LA PROMOTION DU TERRITOIRE

Entre 2021 et 2022, de nombreuses actions ont été déployées, notamment en lien avec le premier enjeu du schéma : la construction d'une image de territoire commune.

De ce fait, l'année 2022 a été une étape en plus dans le développement de la notoriété de Gâtinais tourisme :

- Le site internet Gâtinais tourisme (lancé en novembre 2021) a une audience encore timide qui ne peut que se développer : 966 utilisateurs et 4 648 vues au total en 2022 ;
- Les réseaux sociaux Facebook et Instagram (lancés en février 2021) ont eu une bonne progression en 2022 : +62 % d'abonnés entre janvier et décembre pour Facebook et +77 % pour Instagram ;
- La carte touristique en format papier a été distribuée à presque 10 000 exemplaires dans les offices de tourisme, mairies et prestataires touristiques du territoire entre 2021 et 2022.

Un des projets phares de la promotion du territoire en 2022 a été la première édition du chéquier touristique Gâtinais tourisme.



Ce chéquier dont la validité s'étendait du 1er mai au 31 décembre 2022 avait pour but d'attirer les visiteurs sur le territoire et de les inciter à découvrir et profiter des offres disponibles : sites de visites, activités et loisirs et hébergements. Mais il incitait aussi à consommer plus localement grâce à une section réservée à la gastronomie avec un panel de produits et de restaurants locaux.

Cette première édition, plutôt « test » a permis de créer un projet collectif et collaboratif avec les acteurs du territoire. C'est un outil de promotion plus qu'intéressant qu'il sera bon d'affiner avec le temps pour que le territoire et ses acteurs y trouve de véritables retombées en termes de notoriété et économiques.

## LA MARQUE « LE GÂTINAIS IL VOUS PLAÎT ET SES AMBASSADEURS

La marque « le Gâtinais il vous plaît », déposée en 2021, dispose maintenant d'un guide de marque permettant aux acteurs fédérés autour de cette marque d'exploiter le positionnement et les valeurs de celle-ci. Toute une ligne éditoriale, de même qu'une identité visuelle a été pensée autour de ce positionnement : « Le Gâtinais, une expérience authentique de nature et de culture. » pour répondre à la demande commune de construire une image globale du territoire (cf. schéma de développement touristique du Gâtinais montargois – mars 2019).

C'est aussi pour cela qu'a été lancé le réseau des ambassadeurs de la marque « le Gâtinais il vous plaît ». Les objectifs de ce réseau sont :

- Nouer des relations de qualité entre les professionnels du tourisme et fédérer un réseau d'acteurs dynamiques et engagés ;
- Développer la visibilité de la marque via internet, les réseaux sociaux et le bouche à oreille ;
- Permettre aux acteurs de s'engager et de représenter la destination.

Aujourd'hui, on compte 19 ambassadeurs :

- Office de Tourisme de l'Agglomération de Montargis (membre de droit)
- Office de Tourisme de Ferrières et des 4 Vallées (membre de droit)
- Office de Tourisme Gâtinais sud (membre de droit)
- Office de Tourisme - Médiathèque Pas à Pages (membre de droit)
- Hôtel-Restaurant IBIS Montargis
- Musée Girodet
- Atelier Terre Ardeline
- Arboretum National des Barres
- Vallées Gâtinaises
- Belle de Grignon
- Label Valette Festival
- Boyer Sport Nature
- Auto Sport Museum
- Hôtel Central
- Apicultrice Céline Vesnoc
- De la Fourche à la Fourchette
- Fabrik du Marais
- B&B Hôtel Montargis-Amilly
- Au fil des roses

Ils disposent d'avantages tels que leur mise en avant sur différents supports de communication (réseaux sociaux, site internet, newsletter professionnelle, carte touristique, chéquier promotionnel), l'accès à un kit de communication, une photothèque, des exemplaires gratuits de la carte touristique et des goodies de la destination ou encore la priorisation de leur inscription au plan de formation annuel et à l'intérieur du chéquier touristique.

L'idée est, par la suite, d'élargir ce réseau et favoriser la collaboration de ses membres via de nouveaux temps de rencontre et de formation pour qu'ils puissent, eux-mêmes, favoriser le développement de notre territoire.

La charte d'engagement des ambassadeurs de la marque, le guide de la marque, la brochure « devenir un ambassadeur » et le lien vers le formulaire d'adhésion sont à retrouver sur le site internet Gâtinais tourisme, dans l'onglet destiné aux professionnels du tourisme de la destination : [Gâtinais tourisme - espace pro](#)



---

## LA FORMATION DES ACTEURS DU TOURISME

Dès janvier 2022 a été programmé le premier plan de formation pour les professionnels du tourisme du Gâtinais montargois.

11 formations et éductours ont été proposées :

- Créer et gérer sa fiche Google My Business
- Accueil des clientèles touristiques en anglais - débutant
- Accueil des clientèles touristiques en anglais – intermédiaire
- 2 séances de formation à l'accueil de la clientèle en situation de handicap
- Découverte du CEN et des sites naturels du Gâtinais
- Visite de la Sablière de Cercanceaux à Dordives avec le CEN
- Visite des Prairies Humides de l'Ouanne à Château-Renard avec le CEN et présentation de Vallées Gâtinaises
- Visite guidée de Ferrières-en-Gâtinais
- Visite guidée de Montargis

Ont été dénombrées, en tout, 98 participations pour 167 places disponibles, ce qui est un nombre tout à fait positif pour cette première édition. Développer une offre de formation au niveau local qui s'adresse à tous et qui permet une approche plus spécifique et adaptée au territoire du Gâtinais montargois pour permettre des formats, date et horaire réfléchi par et pour les acteurs locaux ont été les objectifs de ce plan de formation – en plus de renforcer l'offre de formation déjà proposée par les Offices de Tourisme, Tourisme Loiret et Tourisme O'Centre.

## ZOOM SUR LE PROJET DE PAYS A VELO

En mai 2022, un travail avec le cabinet d'étude VIZEA a commencé pour poursuivre les actions qui avaient été menées entre 2016 et 2018 pour l'étude Pays à Vélo. A cette époque avait été identifiée des itinéraires cyclables et touristiques autour de la Scandibérique pour améliorer la connexion avec les villes et villages du Gâtinais montargois et ce grand axe d'itinérance à vélo.

Dorénavant, l'étude porte sur 14 itinéraires et boucles prioritaires sur tout le territoire pour développer le réseau cyclable du PETR, avec un intérêt touristique, mais aussi un intérêt de mobilité locale. Le cabinet d'étude VIZEA a pour but, comme indiqué lors du dernier COPIL, d'analyser les itinéraires proposés, identifier les équipements à mettre en place sur ces itinéraires, préconiser des aménagements adaptés en fonction des tracés, proposer un

---

chiffage précis des travaux pour chaque EPCI pour rendre ces itinéraires praticables, matérialiser les implantations de chaque panneau et préciser les types de panneaux, leur contenu, leur modalité d'implantation (schéma directeur de la signalétique cyclotouristique), présenter la signalisation nécessaire en termes de RIS (relais information service) et une harmonisation avec les panneaux préexistants.

On recherche ici à offrir un jalonnement homogène et cohérent sur les itinéraires de l'étude, d'avoir un document porteur pour fournir au EPCI toutes les données nécessaires à l'aménagement et à l'animation de leurs boucles. Cela pourra aussi être un document cadre pour de futurs projets de ce réseau cyclable.

Pour se situer dans le temps, voici le calendrier de mise en œuvre de l'étude :

Phase 1 : analyse des itinéraires identifiés et des travaux à réaliser

- Réunion de lancement : 3 mai 2022
- Relevés de terrain et entretiens d'acteurs : mai / juin 2022
- COPIL 1 : 14 septembre 2022

Phase 2 : réalisation du schéma directeur de la signalétique cyclotouristique

- Définition du cahier des charges de jalonnement : octobre 2022
- Schéma directeur de jalonnement : fin janvier 2023
- COPIL 2 : fin février / début mars 2023

---

Le programme LEADER est un programme européen auquel les territoires du Gâtinais et du Pithiverais ont candidaté conjointement, afin de mettre en place une stratégie globale permettant de faire évoluer ce territoire comme une étape touristique entre l'Île-de-France et le Val de Loire. Géré localement par un Groupe d'Action Locale (GAL), ce programme est fondé sur un partenariat local entre les structures publiques et privées du territoire.

- **Mise en oeuvre qualitative de la démarche**

Une consommation de l'enveloppe et un stock de projets

En milieu d'année 2022, 9 projets ont été abandonnés, les 2 dossiers sur liste d'attente sont donc passés en comité de programmation pour opportunité, afin de consommer l'ensemble de l'enveloppe. Ainsi, ces dossiers sont à ce jour en attente de passer en comité de programmation pour attribution, ce qui devrait être fait pour tous les dossiers restants avant fin mars 2023.

- **Une continuité des outils de communication**

L'édition des Lettres d'Information, initiée en 2020, a été poursuivie en 2022. Six numéros de ce document présentant les actualités sur le territoire du GAL ont été édités et diffusés sur Facebook.

- **Un soutien aux porteurs de projet pour le montage des dossiers**

Le travail d'accompagnement effectué depuis le début du programme est perpétué. Néanmoins, en cette fin de programmation, ce poste d'accompagnement est une préoccupation majeure pour la cellule d'animation afin de s'assurer du respect des délais liés à la fin du programme. En effet, tous les dossiers validés en opportunité devront être instruits et validés pour attribution, dernier délai, au 31 mars 2023.

### **Des projets de coopération**

La coopération est au coeur de Leader, le GAL Pithiverais & Gâtinais s'est attaché à conforter les projets de coopération identifiés au cours des années précédentes.

Une Coopération sur la sensibilisation au tourisme / handicap avec des partenaires Portugais (3 GALs) et Espagnols (2 GALs) est pilotée par le GAL Terras Dentro au Portugal. Les projets (livre illustré, vidéo, pièce de théâtre, formations et colloque) dont la validation avait été faite au Portugal avant l'été 2021, ont été concrétisés. Seule la vidéo, qui a été actée, verra le jour au premier trimestre 2023.

---

La poursuite d'une coopération qui vise à mettre en réseau des jardins créés ou s'inspirant d'André Eve, célèbre créateur de roses décédé en 2015. C'est l'association des amis d'André EVE qui porte ce projet qui sera financé par 3 GALs : le Pithiverais & Gâtinais, Touraine côté Sud et le Midi Quercy. Le projet est dorénavant en cours de réalisation avec l'embauche, en novembre 2021, d'une salariée chargée de développer le réseau. Compte-tenu des difficultés rencontrées au niveau international en 2022, un avenant a été mis en signature pour reporter la date de fin de projet au 31 octobre 2023. Un projet de coopération sur la Route Européenne d'Artagnan avec plusieurs GAL en Région Centre-Val de Loire permet de financer un poste de mise en tourisme de cette route sur l'ensemble de la Région. Ce projet est également engagé. Le GAL Pithiverais & Gâtinais est signataire de l'accord de coopération mais ne finance pas le projet. Une personne a récemment été embauchée avec pour mission de déployer la Route d'Artagnan en Région Centre-Val de Loire à échéance 2023.

Une nouvelle coopération avec l'Agglomération Montargoise pour l'étude de jalonnement des boucles vélos en Gâtinais Montargois est lancée. Il s'agit de la dernière étape avant la mise en place des boucles Pays à Vélos identifiées dans une première étude réalisée en 2018. Elle permettra de faire une dernière analyse des parcours, de définir le positionnement des panneaux de signalisation, et d'harmoniser la signalétique sur l'ensemble du PÉTR.

#### En route vers le futur Programme

Après plusieurs étapes de concertation locale en 2021, le dossier de candidature pour la Programmation LEADER 2023-2027 a été rendu en septembre 2022. Ainsi, les fiches actions pour l'instant définies sont :

- Soutenir le développement d'expériences et les lieux d'apprentissage collectifs et participatifs (tiers-lieux, fablab, brico-bus, auto-réhabilitation accompagnée, etc.)
- Préserver les ressources par le réemploi et la valorisation de la biodiversité : ressourceries, ateliers d'auto-réparation, EIT, LIFE\_LETsGO4CLIMATE, PAT, préservation des ressources naturelles.
- Amener les services au plus près des habitants, en particulier les plus vulnérables : services de proximité itinérants dans différents domaines (santé, culture, numérique, services, etc.)
- Renforcer l'identité du territoire en s'appuyant sur les ressources du Pithiverais & Gâtinais : développer la reconnaissance des produits locaux et rendre fiers les habitants du territoire de leur patrimoine.
- Coopérations interterritoriales : plusieurs territoires visés sur plusieurs thématiques.

- 
- Coopérations nationales et transnationales : idem.
  - Animation et Gestion du Programme : une nouvelle animatrice a été recrutée en novembre 2022 afin de remplacer Nathalie COATGLAS partie en août 2022.

À ce jour, nous savons que le GAL est sélectionné pour cette nouvelle programmation. Néanmoins, le montant total de l'enveloppe qui nous sera alloué ne nous sera connu qu'aux alentours d'avril 2023. Aussi, il est possible que nous ayons à retravailler les fiches actions en ce début d'année pour que les estimations soient cohérentes avec les sommes allouées.

- **Avancement de la programmation**

Le Comité de programmation s'est réuni à deux reprises en 2022 : en février et en juin. En effet, il n'a pas été nécessaire de réunir plus de comités du fait de l'arrivée vers la fin du programme. Néanmoins, il est à noter que deux consultations écrites ont été mises en place par mailing avec un lien Google Forms (formulaire à remplir en ligne) ; une en juillet et une en décembre 2022. Il ne nous a pas semblé utile de faire se déplacer tous les participants aux comités de programmation pour un seul dossier.

Un seul projet a été examiné en opportunité par consultation écrite en juillet 2022.

15 dossiers ont été examinés pour attribution en 2022, dont 1 concernant l'animation du programme pour l'année 2022, 1 autre concernant la phase de préparation à la candidature pour le prochain programme et 2 pour les coopérations André Eve et tourisme accessible. Le dossier « Courtenay en Couleurs » a été abandonné et passera début 2023 en comité de programmation pour entériner la déchéance de subvention.

À la fin de l'année 2022, 60 % des dossiers sont payés (43) et deux dossiers sont en attente de paiement, 3 dossiers (4,2 %) sont en attente des documents pour envoyer la dernière demande de paiement. 9 dossiers ont été abandonnés à un moment du processus (12,5 %).

11 dossiers bénéficient d'une convention portant leur date butoir en 2023 ou 2024 dont 4 qui auraient dû se terminer en 2022.

- **Des porteurs de projets diversifiés**

En dehors des actions liées à l'animation, 40 projets sont portés par une structure publique et 26 par une structure privée (soit une répartition à 60% publics et 40% privés, ces derniers ayant légèrement progressé au cours de cette dernière année de programmation). Cette situation peut s'expliquer de différentes façons : l'avance de trésorerie qui n'est pas toujours possible pour une structure privée, la recherche de fonds publics impératifs en contrepartie de l'aide Leader pour ce type de bénéficiaires, un contexte de crise sanitaire où il est plus difficile pour des acteurs privés de s'engager dans de nouveaux projets sans certitude de pouvoir les mener à bien.

---

Sur la phase de lancement de la programmation, les porteurs de projets étaient majoritairement issus du comité de programmation. Dès 2021 la tendance s'est complètement inversée avec une grande majorité de projets présentés par une structure non représentée au comité de programmation. Les diverses actions de communication et d'animation, au plus près des territoires, ont certainement contribué à cette diversification des acteurs et l'augmentation de la part des projets privés sont des éléments de réponse à cette tendance. L'animation n'est pas comptabilisée dans ces chiffres.

- **Des projets positionnés sur l'ensemble des fiches-action du programme**

Aucun projet n'étant prévu sur la 1ère action (Déterminer le positionnement différencié croisant identité et attentes des clientèles à échelle du GAL), celle-ci a été fermée en début d'année 2020 avec redistribution des fonds sur les autres actions. Les actions identifiées lors de la candidature ont pour autant connu une phase de réalisation, mais hors fonds Leader. Toutes les autres actions du programme ont été sollicitées.

Le programme initial concentrait les enveloppes sur 3 actions : Tourisme de nature, Culture / art de vivre et Excellence. Les 2 premières ont été fortement consommatrices comme cela avait été envisagé dans la candidature et leurs enveloppes ont dû être réabondées. La troisième a été sous-utilisée et l'enveloppe a été redistribuée sur les autres actions. Cela s'explique notamment par l'annulation d'un dossier important en 2018 (projet High Hospitality abandonné, porté par la CCI du Loiret).



**SANTÉ**

---

Le PETR Gâtinais montargois, porteur du CLS, a pris en compte les orientations du Projet Régional de Santé ainsi que les problématiques soulevées par le diagnostic local de santé pour constituer un CLS de seconde génération (CLS 2).

Le CLS est un outil qui permet à l'Agence Régionale de Santé (ARS) de contractualiser avec les collectivités locales pour la mise en place d'actions spécifiques sur leur territoire. L'objectif est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Ainsi, il crée une dynamique et une synergie entre tous les acteurs de santé locaux, professionnels de santé, associations, élus ..., pour répondre aux besoins de la population, renforcer l'accès aux soins et à la prévention.

Signé en 2019, le CLS Gâtinais montargois a associé les représentants de la Préfecture du Loiret, de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, de la Région Centre Val-de Loire, du Département du Loiret, de l'Assurance Maladie, du CHAM et du PETR Gâtinais montargois.

Ce CLS 2 comporte 4 axes déclinés en 12 fiches actions opérationnelles :

1. Démographie médicale, accès aux soins et accès aux droits,
2. Parcours de santé des populations vulnérables et fragilisées,
3. Prévention et promotion de la santé et de la santé environnementale,
4. Accessibilité culturelle et sportive.

AXE STRATÉGIQUE	OBJECTIF GÉNÉRAL	ACTION
AXE 1 - DÉMOGRAPHIE MÉDICALE, ACCÈS AUX SOINS ET ACCÈS AUX DROITS	OBJECTIF 1 - SOUTENIR UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE EN FAVEUR DE LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE	ACTION 1 - FAVORISER L'INSTALLATION DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE
		ACTION 2 - DIVERSIFIER ET ADAPTER L'OFFRE DES MODES D'EXERCICE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
	OBJECTIF 2 - FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX DROITS DES USAGERS	ACTION 1 - FAVORISER ET ACCOMPAGNER L'INNOVATION EN SANTÉ
		ACTION 2 - VALORISER ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORT AFIN DE FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX DROITS DES USAGERS
AXE 2 - PARCOURS DE SANTÉ DES POPULATIONS VULNÉRABLES ET FRAGILISÉES	OBJECTIF 1 - OPTIMISER LES PARCOURS DES POPULATIONS VULNÉRABLES ET FRAGILISÉES	ACTION 1 - METTRE EN PLACE UN CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE
		ACTION 2 - FAVORISER LE REPÉRAGE DES PERSONNES ÂGÉES VULNÉRABLES ET LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT
		ACTION 3 - ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP VERS L'INCLUSION
AXE 3 - PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ, SANTÉ ENVIRONNEMENTALE	OBJECTIF 1 - FAVORISER LES ENVIRONNEMENT FAVORABLES À LA SANTÉ	ACTION 1 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DES HABITANTS DU TERRITOIRE
	OBJECTIF 2 - METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ	ACTION 1 - DÉCLINER ET RELAYER LES INITIATIVES NATIONALES, RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES DE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ
		ACTION 2 - SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES DE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ
AXE 4 - ACCESSIBILITÉ CULTURELLE ET SPORTIVE	OBJECTIF 1 - DÉFENDRE L'INCLUSION CULTURELLE ET SPORTIVE DES POPULATIONS VULNÉRABLES ET FRAGILISÉES	ACTION 1 - DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU SPORT SANTÉ ET SPORT BIEN-ÊTRE
		ACTION 2 - RENFORCER LE PLAN D'ACTION TERRITORIAL D'ACCESSIBILITÉ CULTURELLE

---

Ce CLS a été marqué en 2022 par :

- L'arrivée d'une coordinatrice,
- Des rencontres avec les partenaires,
- L'évaluation,
- L'élaboration d'un futur CLS.

Quelques actions et participations durant cette année 2022 :

### **1. Démographie médicale, accès aux soins et accès aux droits**

#### Attractivité du territoire

- Recensement de structures existantes sur le territoire (Maisons de santé, centres de santé, lieux de téléconsultation, ... - liste non exhaustive),
- Participation au congrès ReaGJIR (Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants) proposant aux collectivités quelques pistes d'accompagnement des étudiants ou médecins souhaitant venir sur un territoire.
- Participation au forum télémédecine, organisé par le CLS Beauce Gâtinais en Pithiverais
- Participation au Conseil de refondation

#### Le Service Sanitaire - SESA

- Contact avec plusieurs structures dont 3 ayant validé l'accueil des étudiants.
- Accompagnement de ces structures dans le remplissage du formulaire de recensement.
- Reprise et modification du cahier des charges d'un autre CLS, pour permettre aux étudiants de préparer un diagnostic, d'élaborer leur projet et d'être guidé dans la demande de la structure porteuse.
- Rencontre des étudiants de la structure retenue (UEMO - PJJ avec pour projet la mise en place d'un forum santé à destination des adolescents)
- Participation aux COPIL SESA REGIONAL, permettant de faire remonter les difficultés de territoire, des structures, de connaître les enjeux et échéances de ce service sanitaire.

#### Mobilité

- Intégration d'un lien de covoiturage systématique à chaque réunion organisée par le PETR
- Travail avec le coordinateur pour intégrer les solutions de mobilité existantes du territoire sur le PADLET
- Veille avec rencontre de partenaires proposant également des dispositifs sur d'autres territoires.

## **2. Parcours de santé des populations vulnérables et fragilisées,**

### Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

- Volonté de l'ARS de déployer le CLSM sur l'Est du département.
- Travail à mettre en œuvre dans un prochain contrat.

### Accompagnement des personnes en situation de handicap vers l'inclusion

- Participation au théâtre forum tourisme handicap

### Formations Premiers Secours en Santé Mentale - PSSM

- Echange avec le CLSM de la Métropole Orléanaise, les CLS du département et Passerelle 45 pour déployer les formations PSSM dès 2023 sur chacun de nos territoires.

## **3. Prévention et promotion de la santé et de la santé environnementale,**

Mise en place d'un PADLET pour centraliser les informations à destination des élus et partenaires du territoire, avec notamment : les évènements santé sur le territoire du PETR et au-delà, les appels à projets, les aides à l'installation, des articles sur diverses thématiques, ...

### Santé environnement

- Séminaire santé environnement

Participation à ce séminaire organisé par la Région Centre-Val de Loire ayant permis le lancement :

1. Des groupes de travail pour le Plan Régional Santé Environnement pour lequel le CLS s'est inscrit.
2. Des appels à projet dès 2023 que le CLS pourra diffuser en assurant l'accompagnement des structures ou collectivités souhaitant y répondre.

- Et si les quartiers entraîent en transition – villes au carré (centre de ressources politique de la ville de la région Centre Val de Loire)

Participation à une réflexion collective dans le but d'intégrer la transition environnementale et sociale dans le futur contrat de ville.

- Qualité de l'Air Intérieur – mutualité française

Co-organisé avec les autres CLS du département, cet évènement en visio était destiné aux professionnels de nos territoires. Au vu du nombre d'inscrits, il a finalement été proposé à l'ensemble des coordinateurs des CLS de la Région, lors d'une coordination régionale avec la FRAPS.

### Prévention et Promotion en santé

- Forum attractivité / prévention :

Suite au congrès REAGJIR (Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants) et au retour réalisé auprès des autres CLS, la coordinatrice du CLS Forêt Orléans Loire Sologne a suggéré un forum inter-CLS à destination des élus afin d'avoir un discours commun autour des besoins des jeunes médecins, des difficultés de la démographie médicale et donc de l'intérêt de la prévention.

Suite à une rencontre avec les directions respectives des 3 CLS, il a été décidé de promouvoir la prévention à la santé, plutôt que d'évoquer le manque de médecins. Le forum verra le jour durant le premier trimestre 2023.

- JAM : Innovation santé en éducation thérapeutique du patient

2 journées ayant permis la rencontre de partenaires, la définition d'objectifs face à des difficultés communes et la construction de projet-prototype pour répondre à ces objectifs autour de l'éducation thérapeutique du patient.

- Mort et précarité

Participation à cette rencontre organisée par la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités)

## **4. Accessibilité culturelle et sportive.**

### Sport santé

- La CPTS travaillant déjà sur cette thématique, il est nécessaire de se rapprocher d'eux pour articuler ce projet.

### Culture

- Participation aux groupes de travail culture santé (DRAC-ARS)
- Diffusion de l'appel à projet et rencontre de partenaires pour les accompagner dans leur projet

### **Suivi du CLS – autres**

- Partenaires : rencontres, présentation, collaborations,
- Participation aux coordinations régionales CLS de la FRAPS,
- Echanges inter CLS (départemental et régional),
- Conseil Territorial de Santé : intégration du CLS, en tant que suppléant,
- Projet Régional Santé 3 : participation aux groupes de travail,
- Instances CLS : mis en place de COPIL, COTECH, commission santé et conseil de développement dans le cadre du suivi du CLS,
- Subventions : demandes réalisées auprès de l'ARS et la Région,
- Evaluation du CLS 2 et rédaction du document final,
- Elaboration CLS 3 : mise en place des groupes de travail pour le CLS 3 à venir.



**Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Gâtinais montargois**

5 allée du Dr Gastellier 45200 MONTARGIS

Contact : 02 38 07 50 70 - [accueil@gatinaismontargois.com](mailto:accueil@gatinaismontargois.com)

Site web : [gatinaismontargois.com](http://gatinaismontargois.com)